

SEEAUX

bulletin municipal d'information





VENTE : RADIO - TELEVISION
DISQUES
ARTICLES MENAGERS
INSTALLATION CUISINES

RADIO MODERNE
TECHNICIEN-COULEUR

MAISON HALLÉ
88, rue Houdan ~ 92-SCEAUX ☎ 702-22-71
DEPANNAGE toutes marques
RADIO - TELEVISION

J'apprécie la qualité

J'ACHÈTE A SCEAUX

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) — 92 - SCEAUX ☎ 702-59-17
DEVIS GRATUITS



Sté A. SERRON

U.N.A. SERVICE

SUPERMARCHE ALIMENTAIRE
155, rue Houdan — 92 - SCEAUX ☎ 702-03-55
PARKING PRIVE RESERVE AUX CLIENTS

RADIO-SCEAUX

2, place de l'Eglise

DEPANNAGE
TELEVISIONS
MACHINES A LAVER
REFRIGERATEURS

2, rue du Docteur-Berger
SCEAUX
Tél. : 702-17-33

TOUTES LES IMPRESSIONS
A L'IMPRIMERIE

SENEPART S.A.

industrie - commerce - publicité - tous travaux de ville :
cartes de visite, naissance, mariage et faire-part décès
Bureaux : **71, avenue du Général-Leclerc**
Ateliers : **9, rue de la Bièvre**

BOURG-LA-REINE Tél. : 702-15-02

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

VÉHICULES



D'OCCASION

GARANTIE

6 MOIS

SUD-OUEST AUTOMOBILES

TOURISME - UTILITAIRE
NEUF - OCCASION



ATELIER MODERNE
PIECES DETACHEES

MONTRouGE : 5 et 7, avenue de la Marne - Tél. : 655-57-75
et 61, avenue Aristide-Briand - Tél. : 253-16-40



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

14^e année - N° 55

Mars - Avril 1973

Administration Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 702-29-50

Comité de rédaction

Roger JECHOUX, Pierre MONCEAUX,
Jean-Louis OHEIX, Monique PHILIP-
PART, Henri WATREMEZ.

Publicité - Petites annonces

DIEP

Diffusion Internationale
d'Édition et de Publicité
37, rue de Châteaudun
75009 PARIS
Tél. 744-35-45

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

EDITORIAL : Sceaux, centre commercial ?	3
LE COMMERCE SEDENTAIRE ET L'ARTISANAT A SCEAUX	5
L'URBANISME A SCEAUX : UN SURVOL ET QUELQUES INTERROGATIONS	11
ENSEIGNEMENT	
Nouvelles brèves de nos écoles	17
Formation permanente	17
La parole aux associations de parents d'élèves	18
LOISIRS	
Amis des jardins	21
Eclaireurs, Eclaireuses de France	21
On nous écrit	21
LES ELECTIONS LEGISLATIVES DANS LA 12 ^e CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE	23
COMMUNIQUES	24
QUAND LA GENDARMERIE DE SCEAUX FAIT SES COMPTES	25
DES SCEENS A L'HONNEUR	25
ETAT CIVIL	27
RECENSEMENT DE LA 3 ^e TRANCHE DE LA CLASSE 1973	27
SERVICE DE GARDE DES MEDECINS	29
SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS	31
PETITES ANNONCES	32

STUDIO - SUD

Reportages photographiques

☎ 702-04-85

L'ÉMERAUDE

SEURAT LAFFÉRE

JOAILLERIE - CREATIONS

HORLOGERIE DE PRECISION

ATELIER DE REPARATIONS

33, rue Houdan - 92-SCEAUX

Tél. : 350-02-08

Ent. A. DELAGE

maçonnerie et béton armé

travaux administratifs

industriels et particuliers

52 à 56, avenue de Robinson

92 - PLESSIS-ROBINSON

☎ 702-02-35

JACQUELINE BOREL

COIFFURE - BEAUTÉ

112 BIS, RUE HOUDAN - SCEAUX - 702.84.45

Membre de la Haute Coiffure Française

ENTREPRISE CAPRON

MAÇONNERIE — BETON ARME

MENUISERIE — PLOMBERIE

SPECIALISTE DE TOUS TRAVAUX

DE TRANSFORMATIONS

8, boulevard Desgranges

92 - SCEAUX

☎ 702-01-42

*Le passé
Le présent*

MEUBLES DE STYLES - COPIES D'ANCIENS
DECORATION - TAPISSERIE - GLACES
LUSTRERIE DE STYLES - OBJETS D'ART, etc.

198, rue Houdan ~ SCEAUX ☎ 660-12-94

Achetez à Sceaux

Pépinières CROUX

46, rue de Châteaubriand, à CHATENAY-MALABRY

Tél. : 350-56-60 et 702-04-06

LIBRE-SERVICE DE LA PLANTE EN TOUTES SAISONS - DANS LEUR PLANTARIUM (fermé dimanches et fêtes)

Sceaux, centre commercial ?



E. GULDNER
Maire de Sceaux
Conseiller général
des Hauts-de-Seine

Commerçants et artisans sont indispensables dans la ville. Ils satisfont des besoins essentiels. En mettant à la disposition de la population les produits et les services nécessaires à la vie de tous les jours, ils remplissent véritablement un service public. La fonction du commerce, dans un pays libre, c'est d'adapter perpétuellement l'offre à la demande : c'est un secteur économique aussi important que la production. Dans certains programmes politiques on n'est pas tendre pour les « intermédiaires » ; mais qui oserait sérieusement concevoir une société sans intermédiaires, dans laquelle chaque producteur ou fabricant devrait avoir son propre réseau de distribution ? On oublie trop facilement les risques qu'assume le commerçant et le travail harassant qu'il fournit, pour mettre à notre portée ce dont nous avons besoin, au moment voulu.

A cette mission économique du commerce et de l'artisanat s'ajoute un rôle social et une fonction d'urbanisme : les marchés, les magasins et les échopes sont pour beaucoup d'habitants des lieux de rencontre, de « communication », comme disent les sociologues. Les vitrines et les étalages contribuent à l'animation de la ville. On peut, certes, vivre agréablement dans une cité — jardin et dans un quartier pavillonnaire, mais à condition que les magasins ne soient pas loin. Il n'y a pas de vraie ville sans places ni artères commerciales.

Et puis, les entreprises artisanales et commerciales sont nécessaires à l'équilibre économique et financier de la cité : elles procurent des emplois et paient patente.

En regard de tout cela, il y a les problèmes et les intérêts légitimes des commerçants et artisans eux-mêmes, dont la Municipalité a le devoir de se préoccuper. Il est incontestable que Sceaux leur offre de belles possibilités d'existence et de développement, car il n'y a pas seulement les chalands locaux, mais encore une abondante clientèle de passage : tous ceux qui viennent à Sceaux pour y enseigner, pour y faire des études, pour y travailler ou pour s'y promener ; tous ceux qui passent par Sceaux pour prendre le métro, pour conduire leurs enfants dans les écoles, pour faire une démarche dans une administration, etc. Tous ceux-là ne demandent qu'à faire leurs achats à Sceaux, s'ils sont assurés d'y trouver un choix suffisant de marchandises de qualité à des prix raisonnables.

Or, il y a des trous dans l'équipement commercial de notre ville. Tout le monde déplore le manque d'hôtels, de restaurants, de salons de thé. Et, si je crois ce que m'en disent de nombreux concitoyens, il y a bien d'autres secteurs du commerce et de l'artisanat qui sont insuffisants eu égard aux besoins actuels et virtuels.

Je n'ignore pas que les grands centres commerciaux qui viennent de s'ouvrir dans la banlieue sud et qui se montrent très agressifs, inspirent quelque inquiétude aux commerçants de Sceaux. Mais la meilleure défense ne consiste-t-elle pas, précisément, à faire tout ce qu'il faut pour satisfaire la clientèle sur place ? La proximité et le contact personnel avec le client seront toujours des atouts-maîtres ! Cinq années d'expérience comme Directeur du commerce intérieur au Ministère de l'Economie et des Finances me permettent d'affirmer que la peur de la concurrence est le plus souvent une erreur : une certaine concentration commerciale est nécessaire pour attirer la clientèle. Sauf s'il est vraiment très pressé, le client va là où il espère trouver la possibilité de comparer et de choisir ; il n'aime pas beaucoup les commerces isolés.

C'est en partant de ces considérations que la Municipalité, obligée, à la suite de la vente et du transfert de l'Imprimerie de Sceaux, d'étudier la restructuration de l'îlot urbain compris entre l'avenue de Camberwell, la rue de Penthièvre et la rue Michel-Charaire, veut qu'on y construise, en plus des appartements prévus, des bureaux, un hôtel-restaurant d'au moins 60 chambres, une ou plusieurs salles de réunions, un garage (pour reloger convenablement celui qui existe) et environ 3.000 m² de locaux commerciaux, avec le plus grand nombre possible d'emplacements pour le stationnement des voitures des clients (plus de 200, s'ajoutant aux parkings privés). Ces locaux commerciaux devront être accessibles à la fois par la rue de Penthièvre et par la rue Houdan et former avec celle-ci — qui gardera sa physionomie actuelle — un centre commercial qui, tout en restant modeste, pourrait être assez attractif. Bien entendu, ces locaux commerciaux seront attribués en priorité aux commerçants de Sceaux.

J'ai à peine besoin d'ajouter que nos commerçants seront avertis en temps utile (c'est-à-dire lorsque les projets seront mis au point et que les négociations avec un promoteur auront pu aboutir à un accord) et que la Municipalité examinera leurs problèmes et leurs avis avec la plus grande attention.

TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS

S.T.S. Sud Transport Service



M. BUREAU et fils

Fourgons capitonnés ~ Entrepôts

7, avenue Jules-Guesde - 92-SCEAUX

☎ 350-33-53 et 660-89-37

Location avec chauffeur tous véhicules



☎ 702.36.06
350.19.35

Adhérent à la Caisse
de garantie
F.N.A.I.M.

agence la poste

J.-P. TELLIER, Agent immobilier et F.N.A.I.M.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES
GERANCES D'IMMEUBLES
SYNDIC DE COPROPRIETES

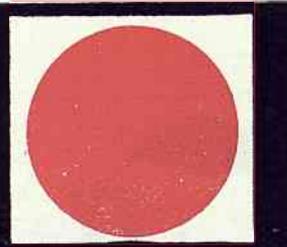
114 bis, rue Houdan
92 - SCEAUX

En cours de réalisation :

RESIDENCE « GERGOVIE »

135, rue Houdan/4-5pièces/le 1^{er} juin 1973

centre distributeur E. LECLERC



ALIMENTATION

VÊTEMENTS

LITERIE - DECORATION - SALONS

92-BOURG-LA-REINE - 3, rue René-Roeckel

117, avenue du Général-Leclerc

☎ 350-06-96



Toutes FERMETURES
STORES et BANNES

Devis gratuit
sur place

☎ 350.22.77

42, rue Ledru-Rollin - FONTENAY-AUX-ROSES

C. Runser

FLEURISTE



198, rue Houdan
92 - SCEAUX

☎ 702.57.66

Création de Modèles — Transformation — Réparation
(Garde pendant l'été)

FOURREUR L. ANDRÉ

MAITRE ARTISAN

4, avenue de Robinson - CHATENAY-MALABRY

☎ 702-10-18



LE COMMERCE SÉDENTAIRE ET L'ARTISANAT

A SCEAUX

Studio Sud

Le centre de SCEAUX (la rue Houdan et ses abords immédiats entre l'Eglise et la Mairie) regroupe près de la moitié des commerces de la ville.

Poursuivant le but qu'elle s'est fixé en octobre dernier — faire connaître au fil de trois ou quatre parutions, ceux qui exercent leur activité professionnelle dans notre ville — l'équipe de rédaction du « Bulletin municipal » s'est attachée à présenter successivement (*) les services municipaux puis les autres services publics (19 administrations nationales ou départementales) implantés à Sceaux.

Dans le présent numéro, c'est du commerce sédentaire et de l'artisanat qu'il est question sous la forme d'une enquête qu'a effectuée M. Hervé AUDIC en s'appuyant sur diverses informations dont disposent les services municipaux et sur d'autres éléments communiqués aimablement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers de la Région Parisienne.

Les quelques statistiques présentées ont été établies à partir de sources sûres ; il n'en reste pas moins que, dans un ensemble qui regroupe plus de 300 commerces ou entreprises artisanales réparties, selon les usages

professionnels, en une douzaine de grands groupes, des oublis ont pu être faits ou des erreurs commises. Que ceux qui en ont peut-être été l'objet veuillent bien nous en excuser mais, surtout, qu'ils nous les signalent pour que nous puissions apporter tous les compléments utiles à cette étude.

Aurons-nous avec celle-ci terminé notre recherche ? Certainement pas : il nous reste à parler du commerce non sédentaire qui rassemble la centaine de commerçants de nos trois marchés, de l'activité industrielle des 20 petites et moyennes entreprises de notre ville et enfin du secteur bien représenté des professions libérales.

Ainsi les lecteurs du « Bulletin municipal » se rendront-ils mieux compte de l'activité professionnelle ou économique, importante mais souvent méconnue, qui s'exerce dans notre ville et dont l'expansion est indispensable à son développement harmonieux.

Pierre MONCEAUX
Maire-adjoint

(*) Cf. n° 53 et 54 du B.M.I.

Tableau I
Le commerce sédentaire à Sceaux, par nature et par quartier

NATURE	QUARTIERS				
	Centre	Blagis	Robinson	Général-Leclerc	Total
1 - Alimentation	28	19	6	3	56
2 { Textile Habillement Cuir	17	4	5	—	26
3 { Quincailleries Bazars Magasins de jouets Graineteries Electricité Electro-ménager	7	3	4	2	16
4 { Pharmacies Optique, photo Librairies, presse Horlogeries, bijouteries Articles de sport Fleurs Parfumeries	16	7	8	5	36
5 { Cafés, tabacs Hôtels, restaurants Cinémas	8	5	3	1	17
6 { Banques Assurances Agences immobilières	7	3	5	3	18
7 { Services divers (coiffure, pressing, laveries)	9	7	4	2	22
8 { Garages Stations-services	4	2	2	1	9
Total par quartier	96	50	37	17	200
% par quartier	48	25	18,5	8,5	100

Tableau II
Le commerce sédentaire à Sceaux
Surfaces de vente et de réserves, longueurs de façades

	QUARTIERS				
	Centre	Blagis	Robinson	Général-Leclerc	Total
Nombre de commerces	96	50	37	17	200
Surfaces de vente (m ²)	5 800	3 950	3 200	1 050	14 000
Surfaces de réserves (m ²)	3 500	1 950	1 550	650	7 650
Surfaces totales (m ²)	9 300	5 900	4 750	1 700	21 650
Surf. de vente moy. par commerce (m ²)	60	79	86	62	70
Façades sur rue (m) <i>à l'usage</i>	700	350	300	120	1 470
Façade sur rue par commerce (m)	7,3	7	8,1	7	7,35

Le Commerce sédentaire

Les résultats de notre enquête sont rassemblés dans les deux tableaux ci-contre.

Le tableau I indique la répartition des commerces par nature et par quartier.

Le groupe 1 — Commerces alimentaires vient en tête et rassemble 56 commerces : les principaux secteurs sont l'alimentation générale (23) avec deux moyennes surfaces, les boucheries (6), les boulangeries (7), les crémeries-laiteries (6), les commerces de vins et spiritueux (5), les charcuteries (3), les poissonneries (3)...

Le groupe 4 vient ensuite avec 36 commerces, renforcé, il est vrai, par les pharmacies qui pourraient peut-être plus justement être prises en compte au titre des professions libérales. Dans ce groupe on note 9 librairies-papeteries, 7 fleuristes, 7 pharmacies, 4 opticiens-photographes et 3 bijoutiers.

Le groupe 2 rassemble 26 commerces dont ceux de la confection (13), de la mercerie (6) et de la chemiserie (5).

Le groupe 7 — services divers, compte 22 commerces dont 13 salons de coiffure, 4 teintureries et 2 laveries.

Le groupe 6 est relativement important à Sceaux puisque l'on note 6 banques et 12 assureurs et agences immobilières.

Le groupe 5 rassemble 17 commerces dont 12 cafés et 4 cafés-tabacs.

Dans le groupe 3 — équipement ménager, on trouve 16 commerces dont 7 « radio - télévision - électroménager » et 6 bazars.

Enfin le groupe des commerces liés à l'automobile compte 9 entreprises dont 4 garages et 4 stations-service.

En ce qui concerne la répartition par quartier, il faut noter que près de la moitié des commerces (96) sont dans le centre de Sceaux, c'est-à-dire rue Houdan et dans ses abords immédiats entre l'Eglise et la Mairie ; le centre commercial des Blagis regroupe 25 % des commerces de notre ville (50) ; celui de Robinson : 18,5 % (37) ; l'avenue du Général-Leclerc : 8,5 % (17).

Dans ces divers quartiers, la répartition des commerces parmi les 8 groupes professionnels du tableau I est sensiblement identique à leur répartition totale dans l'ensemble de Sceaux.

Le Centre commercial des Blagis et ses abords : un quart des commerces de Sceaux

Studio Sud



Studio Sud

Les commerces de Robinson : « Quatre-Chemins »... quatre communes : Sceaux, Le Plessis-Robinson et Châtenay-Malabry à deux pas; Fontenay-aux-Roses à quelques pas de plus



Studio Sud

17 commerces sur l'avenue du Général-Leclerc

Le tableau II indique les surfaces de vente et les longueurs de façades des divers commerces par quartier.

Ces éléments sont intéressants car ils permettent de comparer l'activité commerciale des divers secteurs d'une façon plus précise que par le nombre de magasins. Les calculs ont été faits en tenant compte de l'ensemble des commerces de Sceaux y

compris les deux moyennes surfaces situées l'une à Robinson (910 m²), l'autre aux Blagis (860 m²).

La surface totale (vente + réserves) des 200 magasins de Sceaux est d'environ 22.000 m², et la longueur de façade sur rue est de 1.500 m; la moyenne par commerce se situe donc à 110 m² de surface totale et 7,50 m de façade.

L'artisanat

Il est parfois difficile de distinguer un commerçant d'un artisan et certaines entreprises exercent à la fois une activité commerciale et artisanale, par exemple les boucheries, boulangeries, charcuteries, salons de coiffure, bijouteries. Par suite de ce chevauchement, les 200 commerces et les 110 entreprises artisanales de Sceaux ne correspondent pas à 310 entreprises au total, mais probablement à environ 280, une trentaine étant à la fois commerciales et artisanales.

117 artisans ou entreprises artisanales de Sceaux sont inscrits à la Chambre des Métiers, répartis entre 5 catégories : les métiers du bâtiment, l'ébénisterie - literie - tapisserie, les métiers des métaux et de l'électricité, les métiers de l'habillement et, enfin, les métiers d'arts spécialisés et divers.

Les entreprises artisanales du bâtiment sont au nombre de 35, dont 1 marbrier, 7 charpentiers - menuisiers, 5 entreprises de couverture - plomberie - chauffage, 1 entreprise de ramonage, 11 entreprises de maçonnerie et revêtements de sol, et enfin 10 entreprises de peinture - vitrerie.

L'ébénisterie n'est représentée que par un seul artisan ; il existe par contre 4 entreprises de literie - tapisserie.



Studio Stud

Artisanat...

La catégorie des métiers des métaux comporte 8 artisans dont 1 carrossier automobile, 1 serrurier, 2 « électro-ménager », 2 électriciens et 2 radio-électriciens.

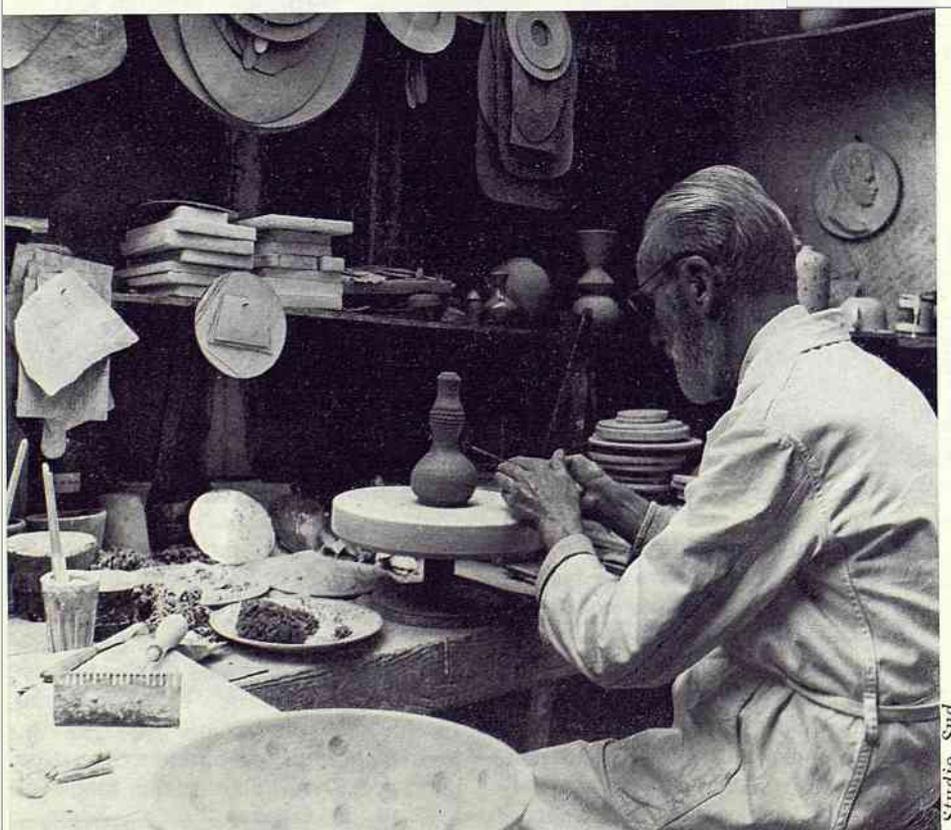
Les métiers de l'habillement comportent 16 entreprises dont 1 blanchisserie, 4 teintureries, 1 atelier de couture, 5 tailleurs, 4 cordonniers, 1 entreprise de confection.

Les métiers d'arts spécialisés et divers regroupent 33 métiers fort différents. A côté de 13 salons de coiffure, on y trouve 5 taxis, 4 salons de photographie, 2 « prothèse-dentaire », 2 « prothèse-podologie », 1 imprimeur, 1 horloger, 1 dessinateur, 1 réparateur d'instruments de musique, 2 bijoutiers de fantaisie, 1 bijoutier-joaillier, 1 artisan en céramique d'art, etc.

Les entreprises artisanales de Sceaux sont dispersées dans toute la ville : le centre ne regroupe que 40 % des artisans, les Blagis 25 % et Robinson 10 %. Il est intéressant de noter que la dispersion des artisans est plus grande que celle des commerçants puisque 25 % des artisans se répartissent dans toute la ville en dehors des zones commerciales, dans tous les quartiers, à l'exception du quartier du Parc de Sceaux.

Hervé AUDIC

... et métiers d'art



Studio Stud

Le point de vue d'un commerçant



Studio Sud

M. Raymond Serron, en conversation avec Monsieur le Maire au cours d'une réception organisée par l'Union des commerçants et artisans de Sceaux-Centre.

Vous venez de prendre connaissance d'une intéressante enquête sur le commerce et l'artisanat à Sceaux et vous avez ainsi pu constater que, par leur nombre et leur activité, les commerçants de votre ville constituaient un groupe socio-professionnel important dans lequel le dynamisme et la connaissance du métier sont ici ou là sanctionnés par de belles réussites.

Mais être commerçant, qu'est-ce que cela signifie ?

Être commerçant, c'est avant tout, être son propre patron avec ce que cela comporte d'avantages mais aussi d'inconvénients : la grande responsabilité de devoir tout décider par soi-même implique fatalement un risque d'erreur important.

Être un bon commerçant, c'est pouvoir faire preuve de compétences suffisantes dans tous les domaines : technique, commercial, administratif, financier, social... ces deux derniers domaines prenant une importance particulière dans les affaires en expansion et employant un personnel déjà nombreux.

En ce qui concerne les commerçants de Sceaux, vous avez pu remarquer que, depuis quelques années, de gros efforts de modernisation des surfaces de vente et de rénovation des devantures ont été réalisés. Cette tendance doit encore s'amplifier car le commerce local doit apporter à tout prix une contre-partie originale à l'attraction qu'exerce sur la clientèle les centres commerciaux régionaux et autres super ou hyper-marchés qui disposent du soutien de gros groupes financiers.

Les petits commerçants — et ils sont nombreux à Sceaux — savent bien que le rythme d'expansion de ces nouvelles surfaces de vente dépasse le rythme d'accroissement de la consommation mais que pour faire face à une concurrence sans cesse accrue, il leur reste des atouts : la proximité en premier lieu mais aussi l'accueil et la qualité, celle du produit comme celle du service : respect des délais, livraisons à domicile, après-vente sérieux quand ce service intervient, etc.

Il reste à souhaiter que la clientèle garde le goût de cette qualité, faute de quoi le commerce ne serait plus là pour participer à l'animation du centre des villes : au-delà de son rôle économique le commerçant a aussi un rôle social.

Raymond SERRON

Président de l'Union des commerçants et artisans de Sceaux-Centre



IRS

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

GERANCES D'IMMEUBLES
SYNDICATS DE COPROPRIETE
ASSURANCES

141, av. Général-Leclerc ~ BOURG-LA-REINE ☎ 350-43-95
23, avenue Division-Leclerc ~ ANTONY ☎ 237-24-80

châtenay mobilier

17, avenue du Plessis / 92 - CHATENAY-MALABRY

☎ 660-27-96

**meubles tous styles
spécialistes
salons et cuisines**

Visite usine sans engagement

tapissier
STYLE ET MODERNE
ameublement et voilages
Aller et retour gratuit

SOFRAPEINT

10, place du Général-de-Gaulle - SCEAUX

Au fond de la cour

☎ 702-00-95

PAPIER PEINT COLLEC. 73-74

INALTERA - LEROY - ESSEF - RACORAMA - DUMAS - VYMURA
MAY-FAIR - GIM TOP - FOLLOT - WEEK-END - VENILIA - JAPO
NAIS, etc.

Remise 10 - 20 - 30 %

PEINTURE CORONA-AVI etc.

Remise 20 %

LOCATION DE MATERIEL - MIROITERIE

TOUT POUR LE BRICOLAGE

CONSEILS PAR SPECIALISTES

Baisse supplémentaire de 3 % (T.V.A.)

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - CADEAUX
TRAVAUX D'IMPRIMERIE
MAROQUINERIE
FOURNITURES DE BUREAUX

98, rue Houdan — 92 - SCEAUX
☎ 702-00-50



PARFUMERIE
Institut de Beauté

VEYSSIERES

Grandes Marques
Dépositaire GUERLAIN

91, rue Boucicaut (92) FONTENAY
☎ 660-72-33

Société Générale

la banque de notre temps

2.000 agences dans le monde

AGENCE A SCEAUX : 106, RUE HOUDAN - Tél. : 350-57-65

BUREAUX à :

BOURG-LA-REINE, 6, rue René-Rœckel — Tél. : 702-66-60

ANTONY, 1, avenue Aristide-Briand — Tél. : 666-00-20

CHATENAY-MALABRY, 71, rue Jean-Longuet
Tél. : 350-79-00

FONTENAY-AUX-ROSES, 64, rue Boucicaut. Tél. 660-26-22

L'HAY-LES-ROSES, 95-97, avenue Paul-Vaillant-Couturier
Tél. 660-80-73

FRESNES 4, place Pierre-Curie — Tél. : 237-64-50

L'urbanisme à Sceaux

Un survol et quelques interrogations

Par Michel PIQUARD, Conseiller municipal délégué



ajoutent plus récemment les préoccupations que l'on peut définir par le terme un peu flou d'environnement.

Il faut noter — car c'est l'origine de bien des difficultés — que la préoccupation d'environnement ne remplace pas le besoin d'équipement; elle s'y ajoute. Ce qui, dans une ville déjà entièrement urbanisée comme Sceaux, où il n'existe plus d'espace agricole à conquérir, ne peut que conduire à des interrogations sur la meilleure solution à apporter, cas par cas : faut-il préserver telle propriété ombragée, ou donner aux jeunes mères qui travaillent une nouvelle crèche ? Faut-il donner aux jeunes, qui veulent avoir ensemble des activités éducatives, des locaux adaptés, ou conserver une maison pittoresque et délabrée ? Faut-il abattre quelques arbres en plein développement et en replanter d'autres, plus jeunes, en retrait, ou supporter, à un étrangement de la chaussée, les gaz d'échappement et le bruit des voitures en attente d'un feu vert ?

Sur toutes ces questions, les uns et les autres ont des opinions contradictoires, et c'est déjà un fait nouveau. Un autre fait, plus récent encore, est que les Français, pendant longtemps si rebelles à s'associer, découvrent, en matière d'urbanisme, les vertus de l'association. En deux ans, deux associations — l'une à propos du projet d'autoroute, l'autre avec, pour thème, la protection et le renouveau du cadre traditionnel de Sceaux — se sont créées dans notre secteur. Nul doute que, dès qu'elles seront passées du stade négatif des refus au stade des contre-propositions positives, elles apporteront une contribution effective.

Il s'agit donc, aujourd'hui, de présenter un panorama des équipements « en route », les uns près de leur achèvement, les autres seulement au stade de la décision de principe. Rappelons simplement qu'entre la décision et la mise en service, les étapes sont nombreuses et les délais incertains : il faut choisir le terrain, le libérer, éta-

Sur chaque projet, et sur chaque réalisation, ce bulletin apporte, au fil des mois, les informations nécessaires. Chacun s'inscrit dans une trame générale, implicite dans une large mesure jusqu'à présent ; les documents d'urbanisme en cours d'élaboration pour Sceaux comme pour toutes les communes urbaines de France vont conduire à en débattre puis à les exprimer publiquement : un « plan d'occupation des sols » doit être adopté pour la fin de 1974 au plus tard ; il est d'ailleurs souhaitable de ne pas attendre cette date limite.

C'est donc, sans doute, le bon moment pour réfléchir sur les orientations que nous entendons donner à l'urbanisme de notre ville, en notant, au passage, les interrogations qui sont actuellement posées.

○ ○ ○

Une ville comme Sceaux vit, à cet égard, au rythme de la région parisienne, dont elle représente, en population, à peu près le 1/450^e : mêmes problèmes, et mêmes courants d'opinion à l'égard de ces problèmes. Depuis une quinzaine d'années, l'accent a été mis sur les équipements ; s'y

Une cinquantaine d'arbres ont été plantés à l'occasion de l'élargissement de la rue Houdan, entre la Mairie et le carrefour des Quatre-Chemins



blir un programme détaillé — tant de salles de telle surface... —, faire faire un plan par l'architecte et un devis par les entreprises, rassembler les financements. L'exécution même des travaux sur le terrain prend moins de temps que les étapes précédentes, qui ne se passent que sur le papier.

Il ne sera pas fait ici mention de l'autoroute A 10, à laquelle un article spécial sera consacré le moment venu : constatons simplement que cette autoroute posant une multiplicité de problèmes (*), il n'est pas étonnant qu'elle soit un lieu privilégié des conflits en matière d'urbanisme, la Municipalité est vigilante envers les conséquences, pour la commune, de décisions qui ne lui appartiennent pas.

Enfin, l'ordre dans lequel sont mentionnés les divers équipements ne témoigne pas de leur importance, mais seulement de l'ordre dans lequel ils sont apparus.

Équipements scolaires, sportifs culturels et sociaux

C'est à cette catégorie d'équipements que le maximum d'efforts a été jusqu'à présent consacré. Mais l'œuvre n'est pas achevée, car il convient de combler certaines lacunes, et aussi d'agrandir en raison du succès. Citons :

- une école maternelle nouvelle, sentier de la Tour (élargi afin d'être transformé en une rue tranquille et ombragée) ;
- une deuxième crèche, face à la gare de Sceaux-Robinson ;
- l'agrandissement de la Maison des Jeunes et de la Culture, rue des Ecoles ;
- l'agrandissement de la Bibliothèque, et la création de locaux spécialisés pour les enfants, dans l'enceinte du Petit Château ; plus tard, la récupération des locaux actuellement occupés par les services de l'Enregistrement ;
- l'agrandissement de la résidence des Imbergères pour personnes âgées ;
- des salles de réunion au rez-de-chaussée d'une maison acquise à l'extrémité est de la rue des Imbergères ;
- un ensemble sportif aux Blagis, entre les rues Léo-Delibes et de la Marne et entre la rue Berlioz et l'avenue Jean-Jaurès ;
- un gymnase, rue des Imbergères (l'insertion dans un quartier pittoresque et sur un terrain relativement restreint d'un bâtiment aux dimensions normalisées, demande d'ailleurs un soin particulier) ;
- le rééquipement du stade des Clos Saint-Marcel.

(*) Cinq types de problèmes en fait, dont les solutions optimales sont peu aisées à concilier :

- liaisons voitures province/Paris ;
- liaisons voitures banlieue/Paris ;
- liaisons transport en commun banlieue/Paris ;
- nuisances aux débouchés nord et sud du tunnel de Sceaux ;
- utilisation de la plate-forme au-dessus du tunnel.



De l'espace pour la M.J.C., rue des Ecoles

Services publics

Alors que les équipements, tels que ceux qui viennent d'être énumérés, bénéficient généralement d'une cote de faveur dans le public, il n'en est pas de même des services publics : on se plaint vivement lorsqu'ils fonctionnent mal, mais on n'en tire pas toujours la conséquence que, pour bien fonctionner, ils ont besoin, eux aussi, des moyens nécessaires, et, en premier lieu, de locaux suffisamment vastes et adaptés.

Par ailleurs, certains de ces services donnent lieu à des démarches des habitants de la commune : il est donc utile, surtout pour les plus âgés, ou pour les mères de famille qui travaillent et dont les minutes sont comptées, qu'ils soient situés le plus commodément possible. Citons ici :

- l'Hôtel des finances, au coin de la rue Houdan et de la rue du Maréchal-Joffre, où seront regroupés les services épars, avenue Ledru-Rollin à Paris, au Petit-Château et rue Michel-Charaire ;
- le centre de Sécurité Sociale, également rue du Maréchal-Joffre ;
- l'agrandissement de la Gendarmerie, vers l'est, le long de la rue du Maréchal-Foch ;
- l'agrandissement des P.T.T. du centre vers la place De-Gaulle, ce qui leur permettra de réaliser, en compensation, la mise à l'alignement rue Houdan ;
- les ateliers municipaux, qui quitteront la rue des Ecoles pour le boulevard Desgranges, sur le côté est de la sortie du tunnel de l'autoroute ;
- la Mairie, qui compte actuellement une surface qui se situe entre le tiers et le quart de ce qui est reconnu nécessaire par le Ministère de l'Intérieur pour une population de 20 000 à 30 000 habitants ; l'opération se fera en deux temps : des bâtiments provisoires à un niveau au fond du jardin, puis une

extension vers l'est le long de la rue Houdan ;

— le Commissariat de police, pour lequel les problèmes se posent dans les mêmes termes.

Activités et emplois

Sceaux, ville dortoir : ce qui signifie qu'il n'est pas aisé d'y trouver un emploi, et que Scéens et Scéennes sont condamnés, pour la plupart, à aller travailler ailleurs ; ce qui signifie également que certains services, utiles à un moment ou à un autre, ne se trouvent pas à Sceaux.

Il n'est pas question de placer à Sceaux des usines, ni des tours de bureaux, ni des hypermarchés : le caractère de la ville l'interdit, et la surface disponible également. Mais, sans changer la physionomie de la ville, il est possible de limiter le « désert économique » (*) que risque d'être de plus en plus notre commune si l'on n'y prend pas garde :

- les services publics mentionnés plus haut créent des emplois (**), plus nombreux qu'on le croit : 1.200 pour les seuls services nationaux et départementaux présents en 1972, d'après l'enquête publiée dans le précédent Bulletin municipal ;
- des bureaux : des conversations sont en cours avec les promoteurs qui ont des réalisations sur Sceaux, en vue de constituer, dans divers immeubles, des petites unités de bureaux offrant chacune quelques dizaines d'emplois ;
- un hôtel, de dimension et de standing raisonnables : c'est-à-dire quelques dizaines de chambres, de catégorie « deux étoiles » ; la seule présence de l'hôtel permettra de résoudre quel-

(*) Dont témoigne le très faible rendement de la patente, par exemple.

(**) Mais pas de patente.

ques petits problèmes irritants, tels que l'absence de taxis ;
 — un ou plusieurs restaurants et cafés, de style différent ;
 — des commerces supplémentaires, enfin, puisqu'il est maintenant prouvé que c'est la multiplicité des commerces et la possibilité de choisir qui attire la clientèle, et assure la prospérité de chaque commerçant.

Hôtel, restaurant, commerces supplémentaires : tout cela n'est possible que par la rénovation du centre, dont c'est maintenant le moment de parler.

La rénovation du centre

La date n'en était pas connue, mais chacun savait bien qu'un jour l'imprimerie, qui occupe le centre de Sceaux, entre l'avenue de Camberwell et la rue Michel-Charaire, cesserait ses activités. Ce sera chose faite dans quelques mois.

Dès lors se posait à la Municipalité un dilemme :

- ou bien laisser faire seulement des logements sur le seul terrain de l'imprimerie, soit 8 300 m² ;
- ou bien décider de réaliser un programme complet d'équipements et d'activités sur la plus grande partie du triangle Camberwell-Houdan-Penthièvre, soit 13 800 m².

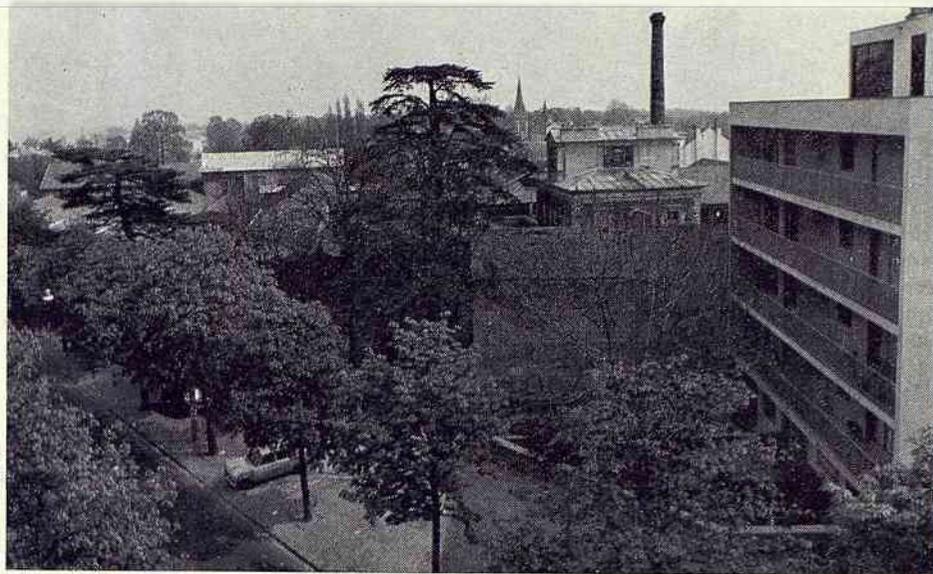
C'est la deuxième option qui a été retenue ; elle exclut seulement la façade donnant sur la rue Houdan — afin de laisser à celle-ci son caractère auquel tous sont attachés — et, bien sûr, les immeubles récents qui sont du côté de la place De-Gaulle.

Le périmètre, dont l'espace intérieur sera largement ouvert, comportera donc une bonne part des activités qui manquent à Sceaux — hôtel, restaurant, bureaux, salles de réunion (*) —, ainsi qu'un local commode et bien visible pour le Syndicat d'Initiative. Les commerces qui s'y trouvent, notamment automobile, pourront s'y reloger à l'aise, dégageant les trottoirs avoisinants, et d'autres commerces pourront y être accueillis.

Outre les parkings correspondant à ces diverses activités, et aux logements qui s'y trouvent, environ 200 emplacements de parkings banalisés — c'est-à-dire ouverts à tous — sont prévus. Ce doublement du nombre des places disponibles pour les voitures, entre l'Eglise et la Mairie, exploité en zone bleue pour exclure les voitures-ventouses, rendra finalement plus accessible qu'aujourd'hui aux clients comme aux flâneurs l'ensemble commercial attractif constitué par le vaste plateau piétonnier de la rue Houdan et de l'esplanade qui remplacera l'imprimerie (**).

(*) Destinées à remplacer les salles vétustes et qui disparaîtront bien un jour, situées aux baraquements, et à relayer la salle de l'ancienne Mairie.

(**) Esplanade pour laquelle un nom reste à trouver.



Studio Sud



Studio Sud

« L'îlot Charaire », 13.800 m² sur lesquels seront implantés une bonne part des activités qui manquent à Sceaux...

... ainsi que des emplacements de parkings en quantité suffisante pour doubler le nombre des places actuellement disponibles entre l'Eglise et la Mairie.

Circulation - Transports

Parce que Sceaux est englobée dans l'agglomération parisienne, nous ne sommes guère maîtres de l'essentiel, c'est-à-dire des flots de voitures qui transitent par nos rues, et des conditions de transports vers l'extérieur. Cela ne signifie pas que nous devons rester entièrement passifs.

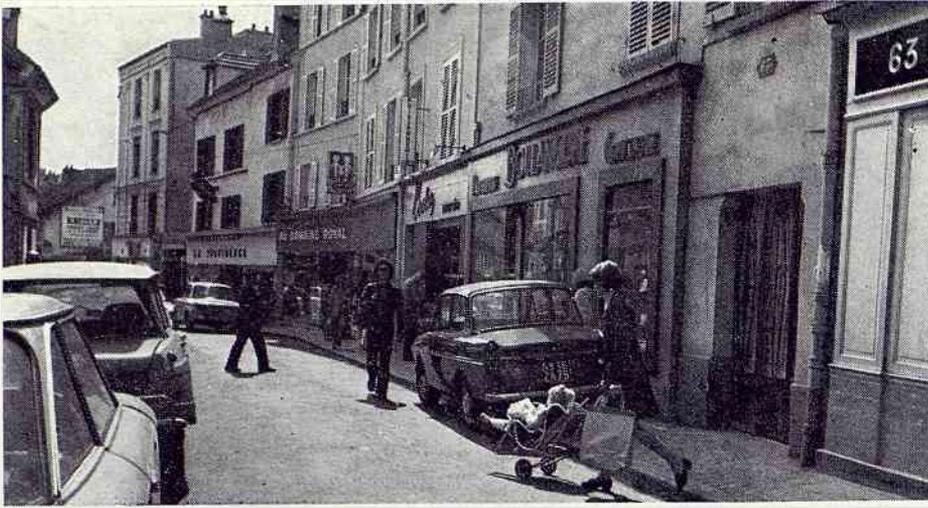
Vers Paris, le prolongement jusqu'au Châtelet de la ligne de Sceaux, paraît enfin acquis pour 1978 : les travaux préparatoires, signalés par de vastes panneaux, ont démarré dans l'île de la Cité. Le jour où la ligne sera exploitée avec des trains de neuf voitures, au lieu de six actuellement, il faudra demander que les quais soient prolongés de part et d'autre de la sortie de chaque station, afin que les voyageurs se répartissent à peu près également d'un bout à l'autre des trains.

La R.A.T.P. soumet actuellement à un examen l'ensemble de ses lignes d'autobus de la banlieue Sud. Deux lacunes du réseau actuel lui ont été signalées : la desserte de l'hôpital, à Clamart, et celle de l'aéroport d'Orly.

Sur les problèmes de trafic et de stationnement, par contre, la responsabilité locale peut s'exercer réellement, au moins dans certains cas.



Studio Sud



Quand les voitures occupent les trottoirs, la rue Houdan devient piétonne...

Les problèmes de stationnement, par lequel les voitures disputent le trottoir aux piétons, se posent actuellement dans quelques secteurs bien précis :

- le centre : la zone bleue y est maintenant effective, et une étude, financée par les ministères de l'Intérieur et des Transports explore les possibilités de stationnement compensant la suppression de la quarantaine de places qu'offre la partie centrale de la rue Houdan, destinée à être réservée aux piétons ; déjà, d'ailleurs, le Département a prévu un crédit de 400 000 F — dont la moitié en 1973 — pour les aménagements liés à cette opération ; en deuxième phase, les projets indiqués plus haut dans le cadre de la rénovation du secteur de l'imprimerie devraient accroître le nombre des places offertes nettement plus que l'accroissement des besoins, et donc détendre la situation ;
- les environs de l'université du boulevard Desgranges et de l'I.U.T. de l'avenue Cauchy : là, l'imprévoyance de l'Éducation Nationale, son refus de dégager les crédits nécessaires à la stricte observance des règles imposées à tous les autres constructeurs rend la situation difficile ; en ce qui concerne le boulevard Desgranges, un parc de stationnement provisoire — mais un provisoire qui pourrait durer — est envisageable sur l'emprise future de l'auto-route ; encore faudrait-il que la S.N.C.F., qui en est encore propriétaire, ne réclame pas un loyer élevé pour un terrain dont elle ne fait rien actuellement ;
- les gares : un parking régional va entrer en service au début de l'été, en face de la gare de Robinson ; un autre est prévu entre la gare de Sceaux et la piscine.

Enfin, si beaucoup de voitures sont utilisées pour de petits parcours à l'intérieur de Sceaux, par exemple pour les écoles, c'est parce qu'il n'y a pas le choix ; et certaines distances sont longues pour les personnes âgées. C'est pourquoi la Municipalité a pris l'initiative de soumettre aux Service régional de l'équipement — compétent pour les opérations expérimentales de transport — un projet de desserte des différents

quartiers de Sceaux par des lignes de minibus à forte fréquence, reliant entre eux les points forts de la ville — gares, écoles, marchés, bureaux de poste, ... — et reliant au centre les trois quartiers que sont les Blagis, Robinson et le Parc. Le projet est en cours d'examen à la R.A.T.P.

P.O.S. et C.O.S.

P.O.S. : plan d'occupation des sols. C'est, depuis la loi foncière de 1967, le document d'urbanisme essentiel de chaque commune. Toutes les villes de France en ont un en préparation (*).

L'objet de cet article n'est pas d'exposer ce qu'est le projet de Sceaux ; établi par les services de la Direction départementale de l'Équipement en 1970, soumis à un premier examen par le Conseil municipal au cours de cette même année, il va donner lieu, dans les mois qui viennent, au sein du Conseil et auprès de la population, à des débats aussi amples que les uns et les autres le souhaiteront.

Précisons seulement que c'est dans ce document qu'il faudra donner une réponse, entre autres, à deux questions décisives :

- quels seront les services publics à construire ultérieurement et sur quelles parcelles pourront-ils être implantés, le moment venu ? Il est peu probable, en effet, qu'une fois terminé le programme de services publics énuméré plus haut, toutes les catégories de la population aient à leur disposition tous les services publics qu'elles désieront à ce moment-là ; et il serait sans doute imprudent de ne réserver aucun terrain, en distribuant les permis de construire au fur et à mesure des demandes, sans moyen pour la Municipalité de s'interroger sur la possibilité d'affecter, le moment venu, tel terrain à tel équipement ;
- quelle sera la densité de chaque quartier et de chaque îlot, et par conséquent leur physionomie ? Lesquels resteront faits de pavillons, et lesquels verront les

(*) Une dizaine de villes seulement ont déjà adopté le leur.

demeures anciennes et parfois vétustes remplacées par des immeubles abritant un plus grand nombre de familles, dans un cadre de verdure plus ou moins préservé ? Sceaux accueillera-t-il de nouvelles familles, au risque de perdre son caractère, ou bien, pour garder ce caractère, limiterons-nous étroitement les constructions de logements neufs ? C'est par la fixation des C.O.S. (coefficients d'occupation du sol) et des règles annexes que des réponses précises devront être données, quartier par quartier, à ces questions.

Ce qui coûte et ce qui rapporte

Enfin, au-delà des additions de crédits qui apparaissent au budget de la commune existe un bilan financier de l'urbanisme, c'est-à-dire des diverses opérations de construction, d'équipement et d'aménagement entreprises sur la commune. En termes techniques, il s'agit de l'aptitude des diverses réalisations à supporter une charge foncière plus ou moins élevée.

Pratiquement, il existe trois types d'opérations qui coûtent et trois autres types d'opérations qui rapportent. Il est important de les connaître, parce que l'on ne peut financer celles qui coûtent que par celles qui rapportent.

Ce qui coûte :

- l'espace libre, qu'il soit espace vert, trottoir ou parking gratuit ;
- le service public communal ;
- le logement social, parce que dans une commune comme Sceaux, le prix du sol ne permet pas, sans subvention, de rester dans les prix plafonds.

Ce qui rapporte :

- le logement « de standing », qui se place avec la plus grande facilité ;
- le bureau et le commerce ;
- l'impôt.

Ainsi, par exemple, la Ville ne pourra poursuivre un programme de logement social — ce qui est bien son intention — que par l'octroi d'une subvention à son office d'H.L.M. ; cette subvention ne pourra provenir que des impôts communaux ou d'un excédent financier de l'opération de rénovation de l'îlot de l'imprimerie ; cette opération de rénovation ne sera elle-même excédentaire que si elle ne comporte pas trop de parkings publics, de salles de réunion et d'espaces libres, mais par contre une quantité suffisante de logements de standing, de bureaux et de commerces.

En théorie, les choix sont simples et les préférences faciement généreuses. C'est à travers leur formulation financière que les choix deviennent vrais, c'est-à-dire difficiles.

○ ○ ○

Voilà donc, un peu décousus et forcément incomplets, quelques éléments qui n'ont d'autre objectif que d'alimenter la réflexion et de préparer des débats sur l'urbanisme de notre ville dans les années à venir.

Michel PIQUARD

Conseiller municipal délégué

FONTENAY-AUX-ROSES

proximité SCEAUX ~ 10-12, rue des Fauvettes, et 66, avenue du Maréchal-Foch
RESIDENCE BEAU VALLON

du studio au 6 pièces dans 3 immeubles grand confort

Crédit 80 % ~ Prix fermes et définitifs

Gros œuvre terminé ~ Livraison juin 1973

GARANTIES FINANCIERES ET TECHNIQUES

Sur place tous les jours
y compris dimanches
CONSTRUCTEUR-PROMOTEUR

S.E.R.I.M.

58, rue de l'Arcade, 58
à PARIS (8^e) ☎ 387.52.11
Sur place : ☎ 660.15.65

PARFUMERIE DU PARC

« TOUT FEU » ~ « TOUT FLAMME »

INSTITUT DE BEAUTE

Grandes Marques * Dépositaire GUERLAIN
MAROQUINERIE ~ CADEAUX

15, rue Michel-Charaire — 92 - SCEAUX

Téléphone : 702-17-51

« Rectificatif » GUIDE DE SCEAUX
PARFUMERIE ET MAROQUINERIE
PARFUMERIE DU PARC

15, rue Michel-Charaire

Tél. : 702-17-51

PÂTISSIERS ~ TRAITEURS
GLACIERS ~ CHOCOLATIERS

BOMER et AMARY

21, rue Houdan - SCEAUX (92)

RECEPTIONS
LUNCHES - DINERS
A DOMICILE

Petit Salon pour Déjeuners
ou Dîners d'Affaires

Tout à votre service à 702-00-27



« Rectificatif » GUIDE DE SCEAUX
PÂTISSIER - CONFISEUR - GLACIER
BOMER ET AMARY, 21, rue Houdan. Tél. : 702-00-27

ENTREPRISE GENERALE
DE TOUS TRAVAUX DE BATIMENT

Alalinarde

Bureaux et Chantiers :

4, avenue Jules-Guesde 92 - SCEAUX

☎ 702-11-76

Les Impressions L.D.

702.25.24

TYPO & OFFSET

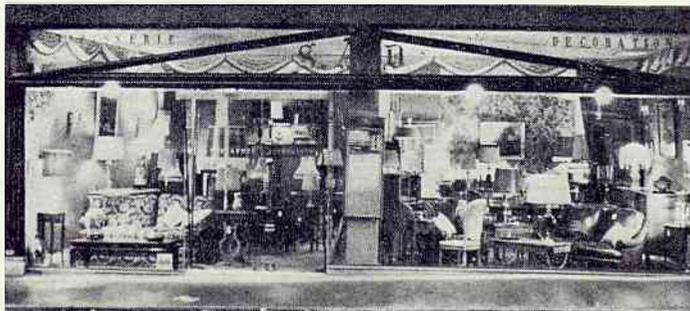
Dorure à chaud

Catalogues

Dépliants

Impressions commerciales et publicitaires
13, rue Hélène-Roëderer / 92-Châtenay-Malabry

Société Ameublement Décoration 660-03-94



RIDEAUX
TENTURES MURALES
TAPISSERIE
REPRODUCTION
DE MEUBLES ANCIENS

J.-P. Beauhaine et L. Pouzadoux
Décorateurs A.E.E.B.

3, rue du 8-mai-1945 - BOURG-LA-REINE

PIANOS ANDERS

NEUFS toutes marques • OCCASIONS garanties

Achat - Echange

Location-Vente : 100 F par mois

17-21, rue Monge 75005 PARIS

☎ 325.56.79 et 033.59.87

Fournisseurs de nombreux Conservatoires
et Ecoles de Musique

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE

SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, avenue A.-Briand, 92-ANTONY
Tél. 666.12.61 et 237.66.43

Outillages - Peintures
Papiers peints, plastiques muraux

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
CARRELAGE - COUVERTURE
MAÇONNERIE - FUMISTERIE
DEPANNAGE

VALLADON Frères

MAGASINS D'EXPOSITION :

9, rue des Ecoles - 92-SCEAUX

☎ 350-03-38

1, rue de la Mairie - 92-CHATILLON

☎ 735-72-10

Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrification

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

91 - La Folie Bessin ~ ORSAY

☎ 928-77-21

GALLET-DELAGE s.a.

au capital de 1200 000 Francs

*

17, rue du 14-Juillet - KREMLIN-BICETRE (Val-de-Marne) - Tél. 588-05-53, 21-53

*

ECLAIRAGE ELECTRIQUE PUBLIC — SIGNALISATION — FORCE — LUMIERE
RESEAU ELECTRIQUE H.T., B.T. — ILLUMINATION DE JARDINS
ECLAIRAGE DE STADES ET GRANDS ESPACES

LE JARDIN NIÇOIS M^{ON} VERDET

Fruits de pays

Fruits exotiques

Fruits secs

PRIMEURS

QUALITE - FRAICHEUR

29, rue Houdan - 92 - SCEAUX

Tél. 702-41 18

Société d'Exploitation de l'Entreprise Générale

R. GUTEL

SERRURERIE - CHARPENTE EN FER
MENUISERIE METALLIQUE et ALUMINIUM

Agencements de magasins - Fer forgé - Rampes

TRAVAUX NEUFS - ENTRETIEN
DEPANNAGE RAPIDE

21, rue Ravon ~ 92 - BOURG-LA-REINE

☎ 702-05-51 et 03-19

Librairie Voltaire

112, rue Houdan — 92 - SCEAUX ☎ 702-19-50

Remise de 5 % sur présentation du Bulletin municipal

PHOTOCOPIE IMMEDIATE

Fournitures de Bureau

PAPETERIE - LIVRES SCOLAIRES

Editions d'Art

VILLE DE SCEAUX



CAISSE DES ECOLES

COLONIES DE VACANCES 1973

Ouvertes à tous les enfants de la ville (quel que soit l'établissement scolaire qu'ils fréquentent : diverses écoles de la ville, lycées).

INSCRIPTIONS

A la Mairie durant les heures d'ouverture. Dernier délai : 18 juin 1973.

PIÈCES NÉCESSAIRES A L'INSCRIPTION

- La présente fiche dûment remplie et signée;
- Carnet de vaccinations y compris polio et B.C.G.;
- Bulletin de santé délivré par l'école fréquentée;
- Livret de famille;
- Carte de Sécurité Sociale;
- Talon de paiement des Allocations familiales du mois d'avril 1973;
- Le relevé des salaires effectivement perçus au cours des trois derniers mois pour toutes les personnes salariées vivant au foyer, ou extrait du rôle des contributions fixant le montant de l'imposition en titre des bénéficiaires commerciaux dans le cas de personnes exerçant une profession artisanale, commerciale ou libérale et toutes autres ressources.

Un droit d'inscription de 40 F par enfant est perçu au moment de l'inscription et cette somme vient en déduction de la participation familiale. Elle reste acquise à l'œuvre si l'enfant ne part pas.

MANSIGNÉ - Sarthe

CHATEAU DE PENCHIEN

Colonie de campagne pour garçons et filles de 5 à 13 ans

1^{er} séjour

du 30 Juin au 31 Juillet 1973

2^e séjour

du 31 Juillet au 1^{er} Septembre 1973

Colonie de BRUHL - Allemagne Fédérale

Séjour en Autriche

du 4 au 28 Juillet 1973 pour garçons de 10 à 13 ans, organisée par le Club Sportif de BRUHL en auberge de jeunesse à RADFELD, près de RATTENBERG, au cœur du Tyrol.

du 4 au 28 Juillet 1973 pour filles de 10 à 13 ans, organisée par la Caritas en auberge de jeunesse à SCHMIDT/EIFEL (barrage de ROER) à 40 km d'AIX-LA-CHAPELLE.

Colonie d'ÉTÉ à la mer

du 30 Juin au 31 Juillet 1973 pour filles et garçons de 13 à 16 ans à KERJOUANNO dans le MORBIHAN avec pratique de la voile, hébergement sous tente.

(Prix différents)

Colonie de montagne en HIVER et au PRINTEMPS

Colonie de montagne pour garçons et filles — Réservée pour la pratique du ski à Noël et Pâques
Age d'admission : de 9 à 14 ans — Prix différents des autres colonies

Colonie de montagne pour adolescents de 14 à 17 ans — Réservée pour la pratique du ski à NOEL

CENTRE AÉRÉ

Il fonctionne :

- a) pendant les grandes vacances : du 2 au 31 Juillet 1973 - du 3 au 12 Septembre 1973.
- b) durant toutes les petites vacances scolaires, TOUSSAINT, NOEL, MI-FÉVRIER, PAQUES.
- Réclamer les feuilles d'inscriptions à la mairie.
- Conditions d'inscription : enfants de 5 à 14 ans.
- Demi-pension, même tarif que pour la cantine.

PARENTS ne laissez pas vos enfants pendant les vacances dans les rues sans surveillance, exposés à tous les dangers d'ordre moral. Confiez-les à ces institutions ; elles présentent un caractère éducatif.

Seulement pour les Colonies de vacances

FICHE D'INSCRIPTION une par enfant

Nom de l'enfant :
en lettres d'imprimerie

Prénom : Sexe : M . F (1)

Date de naissance :

Adresse :

École fréquentée :

Nom des parents : N° tél. :

Adresse des parents pendant le séjour des enfants en

colonie :

(1) Rayer les mentions inutiles.

Colonie demandée :

Séjour (1) } 1^{er} séjour (.....jours)
2^e séjour (.....jours)

**(1) S'applique aux colonies à double-séjour. —
Lorsqu'un seul séjour est choisi, prière de rayer l'autre.**

N° Sécurité Sociale :

N° Allocations familiales :

Nom et adresse de l'employeur du chef de famille :
(en lettres d'imprimerie)

Parents	COMPOSITION DE LA FAMILLE (Personnes vivant au foyer)			Salaires mensuels
	Nom et Prénom	Date de naissance des enfants	Profession	
Père
Mère
Enfant
			Prest. famil. (par mois)
			Pensions :
			Divers :
			TOTAL

Situation particulière :

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Participation familiale

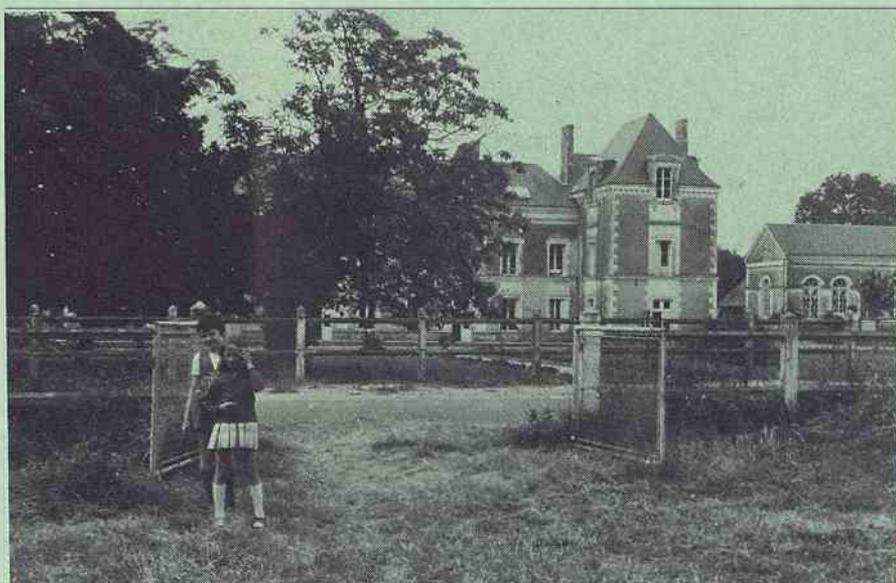
Par jour :

Totale :

Date d'inscription : le

Signature des Parents

COLONIES DE VACANCES D'ÉTÉ



RÈGLEMENT DE LA PARTICIPATION FAMILIALE AVANT LE DÉPART

Participations familiales

MANSIGNÉ - BRUHL

Quotient familial mensuel	Participation familiale journalière	Quotient familial mensuel	Participation familiale journalière
inférieures à 250 F.....	5.00 F	451 F et 500 F	13.00 F
comprises entre :		501 F et 550 F	15.00 F
251 F et 300 F	6.50 F	551 F et 625 F	17.00 F
301 F et 350 F	8.00 F	626 F et 700 F	19.00 F
351 F et 400 F	9.50 F	701 F et 800 F	21.00 F
401 F et 450 F	11.00 F	supérieures à 800 F.....	23.00 F

La participation journalière est fixée en divisant le total de toutes les ressources dont dispose la famille, y compris les allocations familiales, par le nombre de personnes vivant au foyer.

Il conviendra de déduire de la participation familiale le montant des bons de vacances accordés par les Caisses d'allocations familiales.

IMPORTANT

LES BONS VACANCES DES ALLOCATIONS FAMILIALES devront être complètement remplis et signés avant d'être déposés à la Mairie :

1° Dans le cadre 1 par le Trésorier principal du domicile ;

2° Dans le cadre 2 par le chef de famille (une signature au crayon ou autre que celle du chef de famille est sans valeur).

Si plusieurs enfants d'une même famille vont dans deux colonies différentes, réclamer à la Caisse des Allocations Familiales un second bon.

Nouvelles brèves de nos écoles

Préparation de la rentrée 73

Au cours de sa dernière séance, le Conseil départemental de l'enseignement, dont fait partie M. GULDNER à titre de Conseiller général des Hauts-de-Seine, a émis un avis favorable sur les projets officiels de réouverture de la neuvième classe du Petit-Chambord et de création d'une classe pour amblyopes (déficients visuels) dans cette même école.

Constructions scolaires

L'adjudication relative à l'extension des Clos Saint-Marcel a eu lieu le 6 février. Le chantier s'est ouvert récemment. Les entreprises disposent d'un délai de six mois pour exécuter les travaux.

La construction de la future école maternelle, qui remplacera aux Blagis les locaux provisoires, a été retardée pour deux raisons : résultats décevants de l'appel d'offres, nécessité de remanier le projet pour l'adapter aux normes nouvelles. La procédure administrative concernant le projet définitif est engagée. Il est probable que l'école ne sera pas terminée avant le printemps prochain.

Le Recteur de l'Académie de Versailles vient d'approuver le programme pédagogique relatif à la construction d'une école maternelle, Sentier de la Tour, sur les bases suivantes : cinq classes maternelles, une cantine pour cent rationnaires, deux logements de fonction.

Santé scolaire

A la rentrée, le personnel du service de santé scolaire affecté à nos écoles ne comprenait, en dehors des médecins, qu'une assistante sociale, aidée une semaine par mois par une secrétaire médicale. La situation vient de s'améliorer d'une manière sensible par la nomination d'une secrétaire médicale à temps plein.

D'autre part, le « groupe d'aide psychopédagogique » des Blagis était réduit à une rééducatrice. La création d'un poste

de psychologue, réclamée depuis 1966, a été promise pour la rentrée par l'Inspecteur d'Académie.

Education physique

Les données du problème de l'éducation physique dans les écoles communales n'ont guère changé depuis plusieurs mois. Toutefois, si la reconstitution d'un corps de spécialistes est exclue, le Conseil général a décidé que le Département prendrait à sa charge la rémunération d'un certain nombre de conseillers pédagogiques supplémentaires. Quant à la Commune, elle est disposée à organiser des cours facultatifs en dehors des heures de classe, à moins qu'une solution meilleure ne soit trouvée. Une commission proposera une formule au Conseil municipal.

Sécurité dans les écoles

Les chefs d'établissements ont reçu communication des nouveaux textes officiels relatifs aux mesures à prendre contre les risques d'incendie et de panique en cas de sinistre. Une commission de sécurité vient de visiter les écoles de la Commune. Les travaux qu'elle a jugés nécessaires seront faits dès que possible.

Classe verte

La classe de 10^e B de l'école mixte du Centre (instituteur M. DESLANDES) passera trois semaines, du 15 mai au 4 juin, à Autrans (Isère, altitude 1.050 m), au Centre olympique, devenu propriété de l'O.C.C.A.G.

Participation des enfants des écoles aux fêtes de Sceaux

Le Comité municipal des fêtes étudie avec les chefs d'établissements les modalités d'une participation des élèves aux fêtes de juin prochain : une opération « Prévention routière » et des courses de poneys (montés par des enfants) qui auront lieu dans le Jardin de la Ménagerie. H.W.

Formation permanente

L'exposition organisée à Bourg-la-Reine dans le cadre de la Semaine de l'orientation obtient un succès qui va grandissant d'année en année. On y trouve désormais une information non seulement sur les carrières et les études qui permettent d'y accéder, mais aussi des renseignements sur les possibilités de formation offertes aux adultes. Nous y avons noté, en particulier, les adresses suivantes, susceptibles d'intéresser certains de nos lecteurs.

Secteur des carrières sociales

« La consultation familiale de psychologie et d'orientation », 95, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, Tél. 548-79-10. Elle se tient à la disposition des jeunes et des adultes pour le choix d'une carrière (reclassement professionnel féminin).

Secteur de l'industrie

« L'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes ». Elle enseigne 200 spécialités dans ses 135 centres et offre le choix entre plusieurs formules de stage : stages préparatoires, stages de préformation, de formation d'ouvriers et d'employés qualifiés, de formation de techniciens, de perfectionnement.

Ecrire ou se présenter :

— à l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes, 13, place de Villiers, à Montreuil ;

— ou à l'antenne locale de l'Agence nationale pour l'emploi (place Auguste-Mounié, à Antony, tél. 237-85-30).

Signalons, en outre, que l'Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME) fait diffuser trois nouvelles séries d'émissions de télévision éducative :

- le travail social ;
- à la découverte de l'économie ;
- à la découverte de l'informatique.

« Emissions vivantes, agréables à suivre », complétées par « des documents écrits, faciles à comprendre ».

Pour le travail de groupe, l'Office édite en outre des documents spéciaux destinés aux animateurs.

S'adresser à R.T.S. Promotion, 31, rue de la Vanne, 92120 Montrouge, Tél. : 253-13-19.

Avis important

Admission dans les écoles maternelles de Sceaux

Les familles dont les enfants auront, au cours de la prochaine année scolaire, l'âge requis (deux ans et demi) pour être inscrits dans une école maternelle de Sceaux, et désireuses de les y faire admettre, devront se faire connaître avant le 15 juin prochain à la direction de l'établissement qu'ils fréquenteront.

La parole aux associations de parents d'élèves...

Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E., dite Fédération Cornec)

Union locale des parents d'élèves de l'enseignement primaire

Nous assistons depuis quelque temps à une lente dégradation de l'enseignement : seuil trop haut et trop strict du nombre d'enfants par classe, fermeture de classes, suppression des décharges de cours pour les directrices d'écoles, suppression des professeurs d'enseignements spéciaux (musique, dessin, éducation physique...). Mais, parents, sommes-nous tous conscients de cet état de fait ? Or, répétons-le, si nous voulons enrayer ce processus, nous avons besoin d'être nombreux à prendre la responsabilité d'agir.

Un des aspects de la question nous semble particulièrement important dans l'immédiat : c'est le retrait brutal ou progressif des enseignants spécialisés en éducation physique. Ainsi, dans notre commune, cette discipline n'est plus assurée par un professeur dans le groupe scolaire des Clos Saint-Marcel depuis le début de l'année, trois heures de cours ont été supprimées au groupe scolaire des Blagis et au groupe du Centre, le professeur prend sa retraite l'an prochain (et nous pouvons craindre qu'il ne soit pas remplacé).

Préoccupés par cette situation, nos conseils de parents d'élèves ont effectué de nombreuses démarches auprès des autorités responsables communales, départementales et nationales, car il nous apparaît que l'éducation physique est un aspect important de la culture moderne : pour que les adultes fréquentent une bibliothèque, il est nécessaire qu'ils aient appris à lire ; pour qu'ils pratiquent des activités sportives, il faut leur avoir donné une pratique éducative du sport, sans laquelle l'enfant à l'école ne serait qu'un élève ; et nous voulons qu'il soit un enfant qui s'épanouisse dans toutes les dimensions de sa nature et de ses possibilités, en pratiquant le sport à l'école et hors de l'école.

Une telle définition des objectifs de l'éducation physique et du sport implique une certaine politique nationale. Or, il apparaît d'évidence, au travers des situations rencontrées quotidiennement et au travers du budget du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport, que ce n'est pas une telle politique qui est suivie. Et « pour nous, le prestige de notre pays n'est pas lié, ne peut pas être lié à la forme ou à la défaillance d'un de ses champions. La France est autre chose qu'une écurie de course et sa gloire ne peut se jouer sur un coup de dés. Par contre, son prestige sera durable et

immense le jour où quinze millions d'enfants et d'adolescents, dans ce pays, pourront tous les jours s'ébattre librement sur des stades. » (M^e Cornec.)

Mais que faire dans l'immédiat ? Pour pallier la carence du Commissariat à la Jeunesse et au Sport, à Sceaux, la Municipalité nous a offert de prendre en charge un professeur (du Lycée Lakanal) fournissant les heures d'éducation physique nécessaires. Il ne manquait plus qu'une autorisation officielle... et elle ne nous est pas donnée actuellement. Pourtant, nous pouvons espérer encore faire évoluer la situation, à condition de prendre tous conscience de l'importance de ce problème et d'agir en commun.

Car, enfin, comment espérer appliquer dans de bonnes conditions le tiers-temps pédagogique, prôné par le Ministère de l'Education nationale, si tous les professeurs d'enseignements spéciaux disparaissent ? Malgré toute leur bonne volonté, les instituteurs ne sont pas à même de remplacer du jour au lendemain des professeurs dont les aptitudes ont été développées par des années de formation spécifique.

L'éducation physique (comme le dessin et la musique) fait partie inhérente de l'enseignement primaire, et devrait être assurée par des professeurs qualifiés relevant du Ministère de l'Education nationale, et rétribués comme les autres enseignants.

C'est à nos yeux la seule solution à long terme. Alors seulement pourrions-nous espérer donner à nos enfants « un esprit sain dans un corps sain. »

Responsable de l'Union locale :

Madame BELLE

3, allée des Troènes

92330 SCEAUX

Tél. : 350-19-78

Association laïque des parents d'élèves du Lycée Lakanal

*Les travaux du Lycée Lakanal ?...
... l'année prochaine*

Nous nous sommes tous émus de l'incendie du C.E.S. de la rue Edouard-Pailleuron, et l'enquête administrative semble avoir des difficultés à expliquer pourquoi l'incendie s'est développé avec une telle rapidité dans une construction neuve...

Ne soyons pas rassurés parce que le Lycée Lakanal est une construction en pierre. Sans être alarmistes, rappelons que c'est en partie pour des raisons de sécurité que nous réclamons depuis des années l'exécution de travaux importants au Lycée.

Il y a un an, le Préfet nous écrivait : « Selon toute vraisemblance, le financement des travaux pourra intervenir en 1973. » Eh bien ! ces promesses (ou presque) ne seront pas tenues ! Aux dernières nouvelles, rien n'est maintenant prévu en 1973 pour notre Lycée... Nous avons à nouveau écrit en février, mais nous n'avons reçu qu'un accusé de réception.

Le Conseil d'administration du Lycée a décidé de demander au Préfet ce qui est advenu des engagements antérieurs ; il menace de refuser de siéger tant qu'une réponse précise n'aura pas été donnée.

Associations laïques des parents d'élèves des Lycées Marie-Curie et Lakanal

Information sexuelle au lycée

L'éducation sexuelle est à l'ordre du jour. Au moment où le Ministre de l'Education nationale — poussé par les circonstances — prend des initiatives pour la rentrée prochaine, il est nécessaire de dire que notre Fédération de parents d'élèves, depuis longtemps, mène des expériences et étudie le problème.

A Sceaux, les associations laïques de parents d'élèves des lycées Lakanal et Marie-Curie ont organisé, en collaboration avec les « Gémeaux », une réunion publique sur ce thème ; elle a eu lieu début avril. Introduit par le pasteur DUMAS, le débat était animé par des enseignants, des parents et surtout des jeunes pour qui, rappelons-le, était organisée cette réunion.

Notre but n'a pas été de relancer une action, mais simplement d'amener des pères et mères de famille, des jeunes et des enseignants à réfléchir, sans fausse pudeur, à la sexualité dans le monde d'aujourd'hui, aux besoins des jeunes, au rôle de l'école. Dans ce domaine, le scandale permanent est le silence : cette réunion aura contribué, nous l'espérons, à le briser à Sceaux.

Associations autonomes de parents d'élèves

Association autonome des parents d'élèves du Lycée Lakanal (B.P. n° 9 - Sceaux)

Accueil de jeunes du Pays de Galles

Comme c'est le cas tous les deux ans, des Gallois sont venus cette année en France, du 21 au 26 mars dernier, pour disputer un match de rugby avec des jeunes du Lycée Lakanal. Ils ont été accueillis par M. PEYTAVIN, professeur d'éducation physique du Lycée Lakanal, assisté de professeurs et de parents. Ces jeunes ont été logés dans quelques-unes des nombreuses familles françaises qui s'étaient portées volontaires pour les recevoir, et que nous remercions.

Le jeudi 22 mars, une promenade avec pique-nique était organisée à la Tour Eiffel pour ces jeunes Gallois. Dans la soirée, ils ont écouté un concert donné par les enfants du Conservatoire de Bourg-la-Reine.

Le vendredi ils ont visité Versailles et les Triangons.

Le samedi 24 mars au matin s'est disputé le match de rugby Gallois - Lakanal : les minimes français ont gagné 14 à 4 ; les juniors Gallois l'on emporté 11 à 9.

L'après-midi, les jeunes ont assisté au match France-Galles au Parc des Princes.

Le samedi a eu lieu à l'Ancienne Mairie de Sceaux une soirée organisée par M. PEYTAVIN.

Nous espérons que dans deux ans beaucoup de parents voudront bien nous aider dans cette tâche d'accueil des jeunes Gallois. Cette forme d'échange culturel et sportif est particulièrement intéressant pour nous-mêmes et nos enfants.

Réunion d'information à la Faculté d'Orsay

Le 28 février dernier, a eu lieu à la Faculté d'Orsay une réunion d'échange d'informations entre professeurs de la Faculté d'Orsay, enseignants du 2^e cycle de lycées, parents d'élèves et délégués d'élèves. L'Association autonome de parents y était représentée. Les professeurs d'Orsay MM. BLANDIN et STEINBERG ont expliqué que l'accès au Centre d'Orsay est ouvert aux étudiants possesseurs des baccalauréats C, D ou E, et à certaines conditions, aux titulaires du baccalauréat T. Les étudiants peuvent choisir entre 3 voies : mathématiques-physique, physique-chimie, chimie-biologie-géologie, pour le 1^{er} cycle qui dure 2 ans et qui aboutit au D.U.E.S. On peut, à certaines conditions, postuler avec le D.U.E.S. à l'entrée dans les E.N.S.I. (Ecoles Nationales Supérieures d'Ingénieurs) ou dans un I.U.T.

Les titulaires du D.U.E.S. ou d'un diplôme équivalent peuvent s'inscrire en 2^e cycle où sont préparées différentes maîtrises. L'obtention de la maîtrise donne accès aux enseignements du 3^e cycle et aux doctorats, et mène aux carrières de la recherche et à l'enseignement supérieur. Elle permet aussi d'entrer dans certaines écoles. Le choix de la préparation d'une maîtrise dépend en grande partie du D.U.E.S. obtenu.

Il y a à Orsay un enseignement préparatoire aux agrégations et au C.A.P.E.S. de mathématiques et de sciences physiques.

Réunion des associations autonomes des lycées Marie-Curie et Lakanal

Le 20 mars dernier s'est tenue une réunion à l'ancienne Mairie de Sceaux, organisée par les associations autonomes des lycées Lakanal et Marie-Curie.

M. ROUSSEL a, en préambule, posé le problème de la loi Debré sur les sursis militaires, faisant remarquer que cette loi avait été votée il y a trois ans par une large majorité, et à la demande de nombreuses associations de jeunes, dont, entre autres, l'U.N.E.F.

Puis M. MIGNOT a fait un résumé de l'affaire de l'Arrache-Cœur à Marie-Curie, ainsi que des suites données à cette affaire en ce qui concerne les libertés pédagogiques.

Enfin, un large et intéressant débat a eu lieu sur la question de l'information sexuelle au lycée. Après des échanges de vue animés, il a été conclu qu'il fallait, de toutes façons, attendre les textes précis du Ministère à ce sujet, et bien distinguer information sexuelle et éducation sexuelle.



Association autonome des parents d'élèves du Lycée Marie-Curie (B.P. n° 11 - Sceaux)

La démocratie en sursis

Le Lycée Marie-Curie n'a pas échappé à la vague d'agitation qui a secoué les milieux scolaires et universitaires au lendemain des élections législatives.

A l'appel des groupes de gauche et d'extrême-gauche, des lycéens, puis des étudiants, se sont mobilisés contre une loi votée il y a près de trois ans à l'initiative des mouvements de jeunesse eux-mêmes. Ceux qui réclamaient alors la suppression des sursis en veulent aujourd'hui le rétablissement. Pour d'autres, il s'agit d'abolir le service militaire obligatoire, ce à quoi s'opposent ceux qui sont hostiles à une armée de métier.

Des assemblées générales se tiennent au Lycée pendant les heures de cours, des élèves qui en avaient été exclues y font leur réapparition, des garçons de Lakanal pénètrent de force dans l'établissement, des élèves grévistes vont jusque dans les salles de classes pour tenter de débaucher leurs camarades, des campagnes soi-disant d'information sont organisées par des filles qui répètent comme des perroquets les arguments fallacieux qui leur ont été fournis par les éléments les plus politisés du Lycée...

Des associations, des parents, désorientés et impuissants, ne voient qu'une solution : la fuite en avant. Prêts à toutes les compromissions, prêts à tous les reniements, oublieux de leurs responsabilités, ils tournent comme des girouettes dans le sens où leur paraît souffler le vent.

Le Ministre de l'éducation nationale, dans un débat à la télévision, fait preuve d'une très large compréhension et laisse entendre que la loi de 1970 fera l'objet d'un réexamen par le Parlement. Antérieurement, il avait déjà décidé d'accorder des reports d'incorporation aux étudiants qui, par manque d'information ou négligence, s'étaient engagés dans un cycle d'études qu'ils ne pourraient achever avant leur départ à l'Armée. Cette bonne volonté est bien mal récompensée. Les responsables de l'agitation, dans un

style où il y avait autant d'irrespect que d'agressivité, avec des arguments qui n'étaient que des slogans, n'admettent pas de demi-mesures. Ils exigent l'abrogation pure et simple de la loi, c'est-à-dire une capitulation sans condition.

L'Association autonome des parents d'élèves du Lycée Marie-Curie doit faire connaître clairement sa position :

1. Refusant la démagogie, la complaisance et la complicité, elle pense, aujourd'hui comme hier, que la loi de 1970 sur les sursis est bonne dans son ensemble. Que des adaptations de détail soient nécessaires, cela est possible et même probable, mais les principes posés demeurent aussi valables qu'il y a trois ans.

2. Inquiète de ce que l'on appelle souvent la « démission des parents », elle rappelle à ceux qui croient, à juste titre, que le monde des adultes ne peut se couper de celui des jeunes, qu'il n'y a pas eu plus de 10 % des effectifs scolarisés ayant participé aux manifestations. Sont-ils représentatifs de la totalité de la jeunesse ?

3. Elle met en garde les jeunes sur les conséquences, tant en ce qui concerne leurs études que la sauvegarde des libertés individuelles, des actions irréfléchies dans lesquelles certains d'entre eux se laissent entraîner par des groupes, divisés entre eux sur les objectifs, mais unis dans leur désir de détruire la famille, la nation et la société libérale.

Attitude conservatrice ?

Qui peut nier que la démocratie est en danger quand des jeunes, refusant toute autorité, mettent le feu à leurs établissements ; quand les lycées deviennent des champs de bataille et les lycéens des masses de manœuvre pour des actions révolutionnaires ; quand des élèves se transforment en groupes de pression manipulés par des organisations extrémistes, quand le pouvoir de la rue prétend se substituer au pouvoir légal.

Face à tous ces excès, à tous ces désordres, il faut avoir le courage de dire NON. Une attitude libérale, mais ferme, constitue le seul rempart contre le totalitarisme qui nous menace qu'il soit d'extrême gauche ou, demain, d'extrême droite en réaction contre les excès que la démocratie n'aurait pas réussi à empêcher.

Que nul ne se méprenne sur le sens de nos propos. Autant que quiconque, nous sommes conscients que les problèmes de la jeunesse, et ils sont nombreux, ne seront pas résolus par de simples mesures d'ordre et que la jeunesse a besoin d'un idéal que nous n'avons pas su encore lui donner. Toutefois, il faudrait poser les vrais problèmes et non pas la question des sursis qui n'est qu'un prétexte pour contester. Que les jeunes témoignent de leur maturité et de leur sens des responsabilités en refusant l'aventure dans laquelle quelques uns voudraient les entraîner ; que les parents comprennent où est leur devoir ; que les Pouvoirs publics ne cèdent pas à la pression de la rue et n'agissent qu'en fonction de l'intérêt général, un dialogue constructif deviendra alors possible. Force nous est donc de constater que les conditions n'en sont pas actuellement remplies. Il dépend de l'attitude de tous et, au premier chef, de celle des parents que le printemps de 1973 ne ressemble pas à celui de 1968, avec les conséquences imprévisibles que cela pourrait entraîner.

G. MIGNOT

LE CHARME DE LA VIEILLE VILLE...
LE CHARME DE...



LA GLORIETTE

Tous cadeaux - Abat-jour - Encadrements - Petits meubles - Objets modernes - Copies d'anciens

4, rue Florian - SCEAUX - Tél. : 350-46-10

les Ets LAURENT et Cie

Vous invitent à visiter leur magasin

BOIS RABOTES, MEUBLES, PEINTURES, DECORATION
POUR SALLES DE BAINS ET CUISINES
QUINCAILLERIE - ROBINETTERIE - SANITAIRE

131, av. A.-Briand, ANTONY - 702-50-55

Galathée 2000

PRET A PORTER JEUNES FEMMES

STYLE 20 ANS

Place de l'Eglise - SCEAUX ☎ 660-82-10

ENTREE LIBRE

FLEURS ET PLANTES

Pour le jardin et la maison

THERÈSE

HORTICULTEUR - FLEURISTE

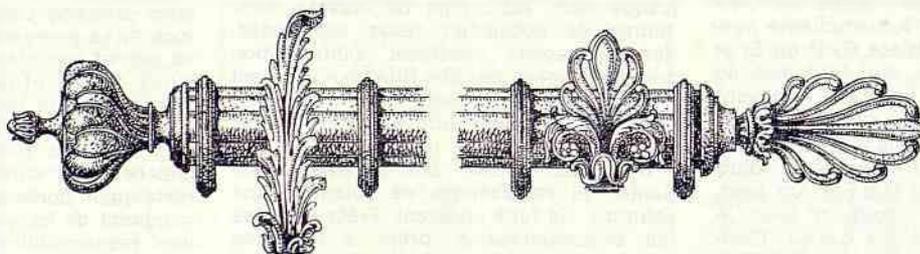
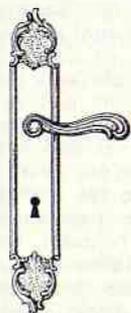
14, sentier de la Tour - 92-SCEAUX
Tél. 350-45-03

FRANCO - SUISSE - BATIMENT

CONSTRUCTION ET VENTE D'APPARTEMENTS
DE HAUTE QUALITE

FRANCO-SUISSE-GESTION GÉRANCE et LOCATION D'APPARTEMENTS

33, rue Houdan - 92 - SCEAUX - Tél. : 702-19-13 et 350-26-46



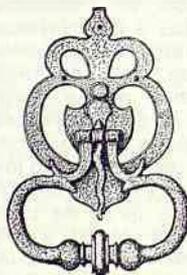
M^{ON} M. SALLEZ

☎ 548-52-99

9, rue Madame ~ PARIS-VI^e (Métro : St-Sulpice)

QUINCAILLERIE D'AMEUBLEMENT

FOURNITURES POUR TAPISSIERS
ET EBENISTES



- FERS FORGES
- BRONZES STYLE
- COPIE D'ANCIEN
- GARNITURES FENETRES BOIS, METAL
- ANCIEN ET MODERNE

Amis des jardins

Le samedi 27 janvier, à 15 h 30, à l'ancienne Mairie de Sceaux, s'est tenue l'Assemblée générale de la Société des « Amis des Jardins de Sceaux ».

Grâce à nos fournisseurs, amis de longue date de la Société, nous avons pu, comme les années précédentes, procurer à nos adhérents des graines potagères, des engrais et quelques produits horticoles d'usage courant dans d'excellentes conditions tant pour le prix que pour la qualité. La distribution de ces divers produits avait précédé la réunion proprement dite.

M. GULDNER, Maire de Sceaux et Président d'honneur de notre Société, très pris par ses nombreuses occupations, s'était fait représenter par M. MONCEAUX, Maire adjoint.

Après la partie statutaire de l'Assemblée, rapport moral et compte rendu financier, qui nous montrent que la Société,

en dépit de ses effectifs modestes, maintient son activité et présente une situation financière saine, eut lieu la remise des récompenses aux lauréats du concours des jardins, plus nombreux cette année que l'an dernier.

MM. LUZEAU, LEONARD et CARPENTIER nous avaient présenté des jardins tout à fait remarquables; venaient ensuite MM. Edouard PIERRE, Mme BARD, MM. MOREAU, Pierre MOUCHOT et ROSSI.

Nous avons ensuite procédé à une vente d'enveloppes au profit de la Société: chaque enveloppe donnait droit à un lot, soit un rosier, un arbuste à fleurs, des flacons d'engrais liquides, des trousseaux de papier à lettres et bien d'autres choses. Ces lots nous avaient été offerts par des amis de la Société, parmi lesquels il convient de citer: les Pépinières CROUX à Châtenay, les éta-

blissements SOLABIOL à L'Aigle, les Pépinières et Roseraies HEMERAY-AUBERT à Orléans, les TULIPES DE FRANCE à Gonesse la Librairie DESSELLE, le Bazar FLORIAN et les établissements U.N.A.-SERRON à Sceaux.

Nous eûmes ensuite le plaisir d'assister à la projection d'une très intéressante série de diapositives rapportées d'un voyage au Maroc par notre toujours dévoué Président honoraire, M. BELOT.

Après quelques paroles très amicales de M. MONCEAUX, Maire adjoint, qui nous assura de la bienveillance de la Municipalité à notre égard, la réunion se termina agréablement par un vin d'honneur accompagné de petits gâteaux.

Les personnes qui désireraient de plus amples renseignements sur les activités de la Société et les avantages qu'elle peut procurer, pourront les trouver auprès du Président, M. AUDIC, 2, rue des Clos-Saint-Marcel, 92330 Sceaux.

Éclaireurs, Éclaireuses de France

Le Groupe Lakanal poursuit ses activités traditionnelles et, malgré une réduction de ses effectifs, propose à ses membres actifs des camps très intéressants et variés.

Le cercle de louveteaux et ses quatre responsables feront un camp de treize jours dans le Jura, à Jougne, pendant les vacances de Pâques. Leur camp d'été de trois semaines aura lieu en juillet en Dordogne.

Les Eclaireurs, conduits par d'anciens chefs qui ont repris du service, ont campé une semaine dans l'Oise pendant les vacances de février. Ils séjourneront pendant dix jours dans le Jura à Pâques et leur camp d'été aura lieu en juillet dans l'Hérault, au Caylar.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser au responsable du Groupe Lakanal, M. NETILLARD, 24, rue Ferdinand-Jamin, 92340 Bourg-la-Reine.



On nous écrit...

Chacun est propriétaire

Il existe un domaine dont chacun est propriétaire: c'est le paysage, et les chemins de grande randonnée (G.R.) nous en offrent des centaines de kilomètres par monts et par vaux.

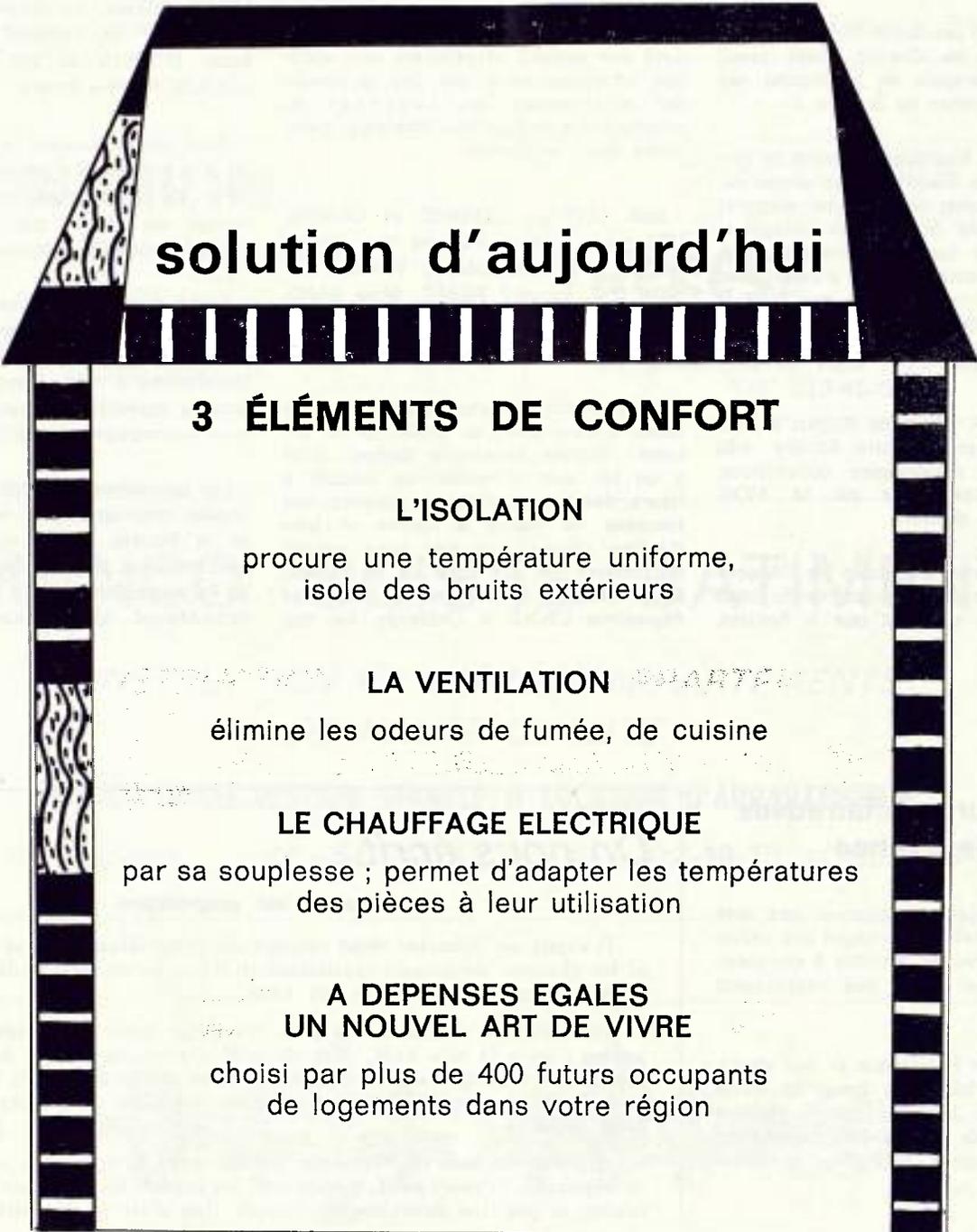
Du lundi au vendredi, on a du travailler dans des conditions épuisantes; on a la tête vide, plus de goût à rien, la vie est devenue une charge. Et voilà que s'offre une façon de se renouveler: dès le matin du samedi, il faut partir vers un nouveau domaine où le paysage entier nous appartient.

A partir du Bois de Verrières, plongé dans la nature, le vieil homme se dépouille, le voici neuf, disponible, les jambes dynamiques sur l'herbe foulée, la poitrine heureuse de l'ample flux d'air de la marche, l'esprit alerté par la mouvance des arbres et de l'horizon.

Redevenir soi-même dans la pureté de son sang accéléré et la clarté des idées. Chaque étape conquise est une satisfaction. L'activité naturelle est aussi un passeport pour le pèlerinage intérieur. La liberté d'être éclatée: dominer les minutes au lieu d'être dominé par elles; les nerfs se calment, l'optimisme revient et l'on commence à chanter.

Le sentier G.R. 11 de Sceaux à Neauphle-le-Château fait 48 km dans la vallée de la Bièvre. On vend un itinéraire détaillé avec faune, flore, cartes (modes d'accès par transport public aux différentes étapes) pour 8,50 F au Château de Sceaux, au Comité national des sentiers de G.R. (65, avenue de la Grande-Armée à Paris) et à la Librairie Deselle, 79, rue Houdan à Sceaux.

M. ROBERT



solution d'aujourd'hui

3 ÉLÉMENTS DE CONFORT

L'ISOLATION

procure une température uniforme,
isole des bruits extérieurs

LA VENTILATION

élimine les odeurs de fumée, de cuisine

LE CHAUFFAGE ELECTRIQUE

par sa souplesse ; permet d'adapter les températures
des pièces à leur utilisation

A DEPENSES EGALES UN NOUVEL ART DE VIVRE

choisi par plus de 400 futurs occupants
de logements dans votre région



vous renseignera
vous conseillera

CENTRE DE DISTRIBUTION MIXTE I.D.F. SUD

B.P. 17

C.D. 120/91302 - MASSY

☎ 920-08-50

Les élections législatives dans la 12^e circonscription des Hauts-de-Seine

Scrutin du 4 mars 1973

Résultats pour la ville de Sceaux

	1 ^{er} bureau C.E.S. Renaudin	2 ^e bureau Ecole maternelle Centre	3 ^e bureau Salle municipale 95, r. Houdan	4 ^e bureau Ecole primaire mixte Centre	5 ^e bureau Ecole polytechniq. féminine	6 ^e bureau Ecole primaire mixte Blagis	7 ^e bureau C.E.S. Lakanal Blagis	8 ^e bureau Ecole maternelle Petit- Chambord	9 ^e bureau Ecole maternelle des Clos St-Marcel	TOTAL	Pourcentage par rapport aux suffrages exprimés
Inscrits	1 182	1 292	1 287	1 181	1 342	1 556	1 495	1 392	1 254	11 981	
Votants	954	1 038	1 069	958	1 092	1 308	1 218	1 152	1 040	9 829	
Blancs et nuls	19	17	16	19	28	21	37	12	35	204	
Suffrages expr.	935	1 021	1 053	939	1 064	1 287	1 181	1 140	1 005	9 625	
Ont obtenu :											
M. MAZEAUD	354	329	385	302	376	452	355	489	304	3 346	34,8 %
Mme LESUR	186	270	295	267	290	288	212	351	218	2 377	24,7 %
M. PIETRI	140	166	146	151	179	234	218	136	164	1 534	15,9 %
M. GELLY	140	113	112	106	71	150	257	53	171	1 173	12,2 %
M. LE GARREC	74	93	80	72	87	95	76	61	93	731	7,6 %
M. SILVE	15	22	20	21	37	36	22	39	27	239	2,5 %
M. PAQUET	26	28	15	20	24	32	41	11	28	225	2,3 %
M. CLOUSCARD	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Résultats pour la circonscription

	Châtenay- Malabry	Châtillon	Clamart	Fontenay- aux-Roses	Le Plessis- Robinson	Sceaux	TOTAL	Pourcentage par rapport aux suffrages exprimés
Inscrits	15 357	14 865	31 400	13 137	12 312	11 981	99 052	
Votants	12 406	12 303	25 648	10 865	10 183	9 829	81 234	
Blancs et nuls	265	199	395	175	141	204	1 379	
Suffrages exprimés	12 141	12 104	25 253	10 690	10 042	9 625	79 855	
Ont obtenu :								
M. MAZEAUD	3 786	4 006	8 325	3 530	3 161	3 346	26 154	32,8 %
M. GELLY	3 141	3 671	6 630	2 138	3 651	1 173	20 404	25,6 %
M. PIETRI	2 334	1 750	3 763	1 965	1 228	1 534	12 574	15,7 %
Mme LESUR	1 628	1 547	4 142	1 784	1 076	2 377	12 554	15,7 %
M. LE GARREC	746	639	1 326	737	522	731	4 701	5,9 %
M. PAQUET	255	272	616	290	243	225	1 901	2,4 %
M. SILVE	230	219	451	246	161	239	1 546	1,9 %
M. CLOUSCARD	21	—	—	—	—	—	21	≠ 0 %

Scrutin du 11 mars 1973

Résultats pour la ville de Sceaux

	1 ^{er} bureau C.E.S. Renaudin	2 ^e bureau Ecole maternelle Centre	3 ^e bureau Salle municipale 95, r. Houdan	4 ^e bureau Ecole primaire mixte Centre	5 ^e bureau Ecole polytechn. féminine	6 ^e bureau Ecole primaire mixte Blagis	7 ^e bureau C.E.S. Lakanal Blagis	8 ^e bureau Ecole maternelle Petit- Chambord	9 ^e bureau Ecole maternelle des Clos St-Marcel	TOTAL	Pourcentage par rapport aux suffrages exprimés
Inscrits	1 182	1 290	1 286	1 179	1 342	1 556	1 494	1 391	1 252	11 972	
Votants	961	1 023	1 062	930	1 068	1 307	1 217	1 147	1 031	9 746	
Blancs et nuls	45	87	80	57	72	94	89	81	77	682	
Suffrages expr.	916	936	982	873	996	1 213	1 128	1 066	954	9 064	
Ont obtenu :											
M. MAZEAUD	552	596	642	541	666	727	554	825	504	5 607	61,86 %
M. GELLY	364	340	340	332	330	486	574	241	450	3 457	38,14 %

Résultats pour la circonscription

	Châtenay- Malabry	Châtillon	Clamart	Fontenay- aux-Roses	Le Plessis- Robinson	Sceaux	TOTAL	Pourcentage par rapport aux suffrages exprimés
Inscrits	15 356	14 865	31 402	13 137	12 312	11 972	99 044	
Votants	12 385	12 195	25 684	10 860	10 128	9 746	80 998	
Blancs et nuls	701	536	1 145	571	403	682	4 038	
Suffrages exprimés	11 684	11 659	24 539	10 289	9 725	9 064	76 960	
Ont obtenu :								
M. MAZEAUD	5 586	5 663	12 431	5 322	4 387	5 607	38 996	50,67 % ELU
M. GELLY	6 098	5 996	12 108	4 967	5 338	3 457	37 964	49,33 %

Par décret du 12 avril 1973, M. Pierre MAZEAUD a été nommé Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Communiqués

Ouverture de la maternité de l'Hôpital Antoine-Béclère

La maternité de l'Hôpital Antoine-Béclère commencera à fonctionner effectivement à compter du 2 avril 1973.

Cette ouverture se fera en deux temps :

— A partir du 2 avril : consultations de gynécologie, hospitalisation pour affection gynécologique pouvant nécessiter une intervention chirurgicale ;

— Le 10 avril, ouverture du secteur obstétrique avec admission des femmes enceintes désirant accoucher à l'hôpital.

Centre médico-psychologique

24 bis, rue des Ecoles, à Sceaux
Tél. : 660-16-50

Le Centre est ouvert tous les jours sauf le samedi :

— lundi, mardi, mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures ;

— jeudi, vendredi de 10 à 17 heures.

Examens de santé gratuits

La Caisse primaire centrale d'Assurance Maladie de la Région parisienne organise des séances d'examens de santé gratuits au **Centre de santé municipal**, 1, place de la Résistance, 92350 Le Plessis-Robinson.

Tous les assurés sociaux du régime général nés en 1913, 1918, 1923, 1928, 1933, 1943, 1950 et inscrits au Centre payeur de Sécurité sociale de Sceaux seront systématiquement convoqués entre le 5 mai et le 15 décembre 1973 inclus.

Les personnes convoquées pourront se faire accompagner des membres de leur famille, c'est-à-dire :

— leur conjoint, s'il n'est pas lui-même assuré social ;

— leurs enfants âgés de plus de dix-sept ans ;

— leurs parents vivant au foyer.

Les femmes enceintes, suivies au titre de l'assurance maternité, sont dispensées de se présenter.

Ces examens, uniquement préventifs, ont pour objet de dépister des affections méconnues et peuvent être suivis, le cas échéant, d'examens complémentaires effectués par des médecins spécialistes.

Ils permettent d'adresser confidentiellement à chaque bénéficiaire un bilan de santé, dont il pourra communiquer le résultat à son médecin traitant.

Il est du plus haut intérêt pour toute personne, non suivie médicalement, de se rendre à l'invitation qu'elle recevra personnellement même si elle s'estime en bonne santé, car le dépistage d'une maladie latente permet une guérison d'autant plus certaine que le diagnostic est précoce.

En dehors des convocations émises régulièrement, toute personne qui le désire peut, avec sa famille, demander à bénéficier de cet examen de santé gra-

tuit. Pour tous renseignements ou demande d'inscription, écrire en franchise postale à la **Caisse primaire centrale d'Assurance Maladie (Service des examens de santé)**, 5, rue de la Durance, 75570 Paris, Cédex 12.

Carte vermeille cinéma 1973

Il est rappelé aux personnes âgées de soixante ans et plus qu'elles peuvent bénéficier d'une réduction d'environ 50 % sur le billet d'entrée, dans les huit cents salles de cinéma des circuits Gaumont-Pathé-U.G.C., sur présentation de la carte vermeille.

Cette carte est valable tous les jours pour les séances de l'après-midi jusqu'à 18 heures, sauf samedi, dimanche, jours fériés et veilles de fête.

Le cinéma *Trianon* de Sceaux accorde aux titulaires de la carte vermeille une réduction sur le prix des places :

— le mercredi, en matinée et en soirée ;

— le jeudi, en soirée ;

— le samedi, en matinée.

La carte vermeille de cinéma peut vous être délivrée par la Mairie de Sceaux. Il vous suffit de vous présenter au Service de l'aide sociale muni d'une photo et d'une pièce d'identité.

U.N.A.F.A.M. : la maladie mentale, un problème social que vous ne pouvez ignorer

Vous qui admettez et supportez la maladie physique, pourquoi rejetez-vous l'éventualité de la maladie mentale ?

Aucun homme ne peut se prévaloir d'une telle immunité, quels que soient ses antécédents, son milieu social, son niveau culturel. Pourquoi ne pas vous intéresser à un problème qui concerne aujourd'hui des milliers de familles autour de vous et peut vous concerner demain ?

L'idée du malade mental, fatalement dangereux, est une idée fausse qu'il faut combattre, et l'ancien malade qui peut reprendre une vie normale au sein de la société ne doit plus être celui sur lequel les portes se referment, sans lui laisser d'espoir.

Rien n'est plus injuste et plus cruel que de se voir rejeter par une collectivité imbue de préjugés et ignorante des immenses progrès réalisés dans le traitement de la maladie mentale.

Les maladies mentales sont des maladies comme les autres, avec cette différence qu'elles sont plus longues et que le nombre des personnes atteintes est en progression.

La section des Hauts-de-Seine de l'U.N.A.F.A.M. (Union des familles de malades mentaux et de leurs associations), que vous connaissez déjà par nos précédents communiqués dans ce bulletin vient de tenir en décembre son assemblée générale.

Il a été rendu compte de l'activité de la résidence de l'U.N.A.F.A.M. à Mune-

teau (Yonne) ; de l'effort de propagande qui a permis une progression, en un an, de 20 % de nouveaux adhérents ; de l'étude actuellement en cours d'un organisme de gestion des biens des malades mentaux.

Un exposé sur les rapports entre les médecins et les familles de malades, par le docteur OSTAPZEFF, médecin chef de service à l'Hôpital psychiatrique de Moisselles (Val-d'Oise) permit à nos adhérents de constater que leurs problèmes, grâce à une collaboration plus étroite avec le personnel médical, pouvaient recevoir des solutions.

Votre présence parmi nous, en permettant à notre association de parler au nom de toutes les familles de malades mentaux, fera mieux entendre des Pouvoirs publics vos désirs, vos besoins, les buts de votre lutte pour aider les malades qui vous sont chers.

La vie moderne broie les jeunes ! Les moins forts basculent dans la maladie mentale. De plus en plus, il nous faut :

— plus de médecins spécialistes, de dispensaires, de moyens de soins ;

— plus d'ateliers protégés et de centres de réadaptation ;

— plus de foyers de post-cure, pour accueillir ceux que leur famille ne peut héberger.

Aidez-nous ! Aidez-vous ! Ne restez plus seuls !

Renseignements et conseils à l'U.N.A.F.A.M. - **Union des familles de malades mentaux et de leurs associations (reconnue d'utilité publique) - Section des Hauts-de-Seine, 11, rue Tronchet, Paris-8^e - Tél. 265.07.60.** Permanence au siège, chaque jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.

Terre des hommes

Vous ne connaissez peut-être pas *Terre des Hommes* et pourtant l'action de cette association dont l'objectif est de secourir les enfants en danger s'exerce de façon particulièrement active dans le département des Hauts-de-Seine.

Vous côtoyez journellement, sans le savoir, des enfants secourus par *Terre des Hommes*.

En août 1971, une famille des Hauts-de-Seine accueillait à vie un jeune enfant vietnamien, orphelin de père et de mère.

En juin 1972, Thera Aoua, jeune Malienne de douze ans, atteinte d'un rétrécissement mitral, arrivait en urgence à l'Hôpital Foch de Suresnes pour être opérée à cœur ouvert. Début septembre, l'enfant repartait guérie chez elle.

Ces deux cas particuliers illustrent l'action générale de *Terre des Hommes* qui s'oriente dans plusieurs directions :

— envoi de secours en nature (lait, médicaments...) ;

— prise en charge financière de crèches (Viêt-nam, Afrique) ;

— hospitalisation en France d'enfants incurables sur place (polios, cardiopathes...) ;

— accueil à vie dans des familles françaises d'enfants du tiers monde (Viêt-nam, Corée, Bangladesh, Amérique du Sud...) ;

Cette association, qui ne dépend d'aucun groupement politique ou confessionnel, s'intéresse à l'enfance en danger quelle qu'elle soit.

Ne restez pas en dehors de ce mouvement profondément humanitaire !

Délégation *Terre des Hommes* des Hauts-de-Seine, 20, rue Blanchard, 92260 Fontenay-aux-Roses.

Terre des Hommes - Siège national, 14, avenue Flachat, 92600 Asnières - Tél. : 793.54.95 - C.C.P. 11.670-57.

Centre d'information féminin des Hauts-de-Seine

Le Centre d'information féminin des Hauts-de-Seine vient d'être créé ; c'est une association régie par la loi de 1901, subventionnée par l'Etat.

Le C.I.F. a pour but de fournir aux femmes de tous âges et de toutes conditions des réponses précises aux problèmes qui les préoccupent, sur le plan familial, juridique, administratif, professionnel, social, culturel.

Le Centre assure une permanence tous les matins de 9 h 30 à 12 heures (sauf samedi) au niveau 1 de la préfecture de Nanterre.

Journées du Sang

A la suite des dernières Journées du Sang, M. le Maire a reçu du Directeur général de Centre national de transfusion sanguine la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

Grâce à votre accord, le Centre national de transfusion sanguine a organisé, au mois de mars 1973, de nouvelles Journées du Sang dans votre ville et je voudrais, en son nom, vous remercier très sincèrement pour le généreux accueil qui nous fut réservé en la circonstance.

Les résultats obtenus :

— *allée de Trévisse : 50 volontaires (dont 6 nouveaux donneurs), 50 prélèvements,*
— *place de la Mairie : 106 volontaires (dont 15 nouveaux donneurs), 105 prélèvements,*

— *les Blagis : 120 volontaires (dont 19 nouveaux donneurs), 118 prélèvements,*

sont au total supérieurs à ceux enregistrés l'an dernier à pareille époque.

Nous vous serions très obligés d'assurer de notre gratitude les services municipaux et les groupements locaux qui, par leur action, permirent de préparer et de réaliser cette manifestation de solidarité dans les meilleures conditions.

Mais notre reconnaissance est avant tout à transmettre aux personnes qui acceptant d'offrir leur sang à cette occasion, ont par ce geste généreux, permis de sauver des vies en péril.

En vous remerciant de nouveau, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Quand la Gendarmerie de Sceaux fait ses comptes

Il y a fort longtemps que la Gendarmerie a tissé sa toile d'araignée en implantant selon un maillage serré ses brigades sur tout le territoire national.

La Brigade de Sceaux exerce son activité dans les communes de Sceaux et Fontenay-aux-Roses. Elle est renforcée lors des affaires judiciaires importantes, par la Brigade des recherches de Sceaux, créée le 1^{er} février 1972 et compétente dans tout le ressort de l'arrondissement d'Antony.

En 1972, en plus de ses missions traditionnelles d'administration des réserves des trois armées (Terre - Air - Mer) et des concours nombreux qu'elle apporte à tous les ministères (près de 6.500 enquêtes) le personnel de la Brigade a fourni un effort tout particulier dans le domaine de la police judiciaire.

13 crimes (il ne faut évidemment pas entendre là les seuls « crimes de sang », cette rubrique comportant principalement les vols qualifiés), 332 délits et 203 contraventions, autres que celles ayant trait à la police de la route, ont été constatés.

194 personnes ont été appréhendées en flagrant délit ou arrêtées en vertu de mandats de justice.

41 véhicules volés ont été retrouvés.

L'éventail des méfaits est évidemment très ouvert : vols en tous genres, escroqueries, coups et blessures, attentats aux mœurs, délits de fuite, etc.

Cependant, la répression n'est qu'un aspect partiel de l'activité des gendarmes. Prévenir vaut mieux que guérir... quand il n'est pas trop tard. C'est ainsi qu'en 1972, 87 enquêtes sur des mineurs en danger physique et moral ont été effectuées et beaucoup plus d'admonestations verbales ou de conseils distribués.

Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants de notre commune en mettant fin aux agissements de ceux qui y portent atteinte.

C'est à quoi, en parfaite collaboration avec les services de Police, s'emploie la Gendarmerie.

Des Scéens à l'honneur

Palmes académiques

Au grade de chevalier :

M. Michel DELATTRE, ingénieur, 13 bis, rue de Chrétienté.

Mérite agricole

Au grade d'officier :

M. Lucien DUPOUY, ingénieur horticole, Contrôleur national au Service officiel de contrôle des semences et plantes, 146, rue Houdan.

M. Jean-Jacques HUMBERT, professeur, Vice-Président de l'Union des préparateurs à l'Institut national agronomique, 20, avenue Alphonse-Cherrier.

Au grade de chevalier :

M. Gérard GOHIER, Directeur commercial d'un établissement de fabrication d'engrais, 2, rue du Docteur-Berger.

Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports

M. Alfred GOMEZ, professeur d'éducation physique, 13, rue de l'Yser.

Médaille et diplôme d'honneur de l'Union franco-belge

M. Henri LEBOURGEOIS, Secrétaire général de l'Association des anciens combattants de Sceaux.

Madame Caraman

Sa discrétion et sa modestie nous interdisent un éloge funèbre, mais nous ne pouvons laisser inaperçue la disparition de Madame CARAMAN.

Scéenne depuis l'âge de deux ans, elle est morte à Sceaux le 22 avril 1973 entourée de la tendresse d'une famille qu'elle avait élevée au sens noble et plein du terme, en laissant le souvenir à ses nombreux amis du dévouement, de la générosité et de la joie.

A notre ami Clément CARAMAN qu'elle a toujours aidé et soutenu dans sa longue et généreuse action municipale et qui perd une compagne admirable, à ses enfants et petits enfants, nous disons notre profonde sympathie.

SOLMUR - CONFORT

à l'intérieur du Centre commercial SHOPPING-SUD
Tapis - Moquette - Papier peint - Peinture
Ouverture tous les jours, dimanche mat., lundi ap.-midi
91, rue Boucicaut, FONTENAY-AUX-ROSES
Devis et livraisons gratuits **660.77.03**

ECOLE POLYTECHNIQUE FEMININE D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SUPÉRIEUR

ECOLE DES FEMMES INGENIEURS

Ecole reconnue par l'Etat (décret du 12 février 1943)

3 bis, rue Lakanal / ☎ 660-33-31 / 92-SCEAUX

Code postal : 92330

Une seule section :

INGÉNIEURS (3 options en 4^e année)
ÉLECTRONIQUE, AÉRO-SPATIALE,
ET INFORMATIQUE

Durée des études : quatre ans

Sanction des études : diplôme d'Ingénieur
reconnu par l'Etat (14 juin 1938)

— Le concours a lieu en mai pour les élèves de
terminales, C, E ou D. L'école admet sur titre en
1^{re} année les étudiantes ayant suivi 1 an de math. phy-
sique à la faculté. (Dans la limite des places dis-
ponibles).

ENTREPRISE D'ELAGAGES DE PARCS ET JARDINS
Abattage et arrachage mécaniques

Robert ANDREOLI

38, rue des Aulnes - 92-SCEAUX
Tél. : 702-96-47 et 41-15



Fernand HUET
FLEURISTE

150, av. du Général-Leclerc (Parc de Sceaux)

SCEAUX (N. 20)

☎ 702-12-06

SPECIALISTE DU CADEAU FLEURI

Exclusivité

Dina I

COUTURE
CREATION D'ETE

12, rue des Ecoles - SCEAUX ☎ 350-21-19

Inter **E**changes

ASSOCIATION CULTURELLE

Centre Technique de Voyages Educatifs et Professionnels

Agréé par le Ministère de l'Education Nationale et reconnu par le Ministère des Affaires Etrangères

Siège social : 84, avenue Jean-Moulin — 92 260 FONTENAY-AUX-ROSES — ☎ 350.06.89

Bureaux : 48, rue Albert-Thomas — 75 010 PARIS — ☎ 205.83.44 - 205.31.95 - 208.25.99

COURS DE LANGUES ET DE CIVILISATION (de la 6^e aux classes terminales)
et étudiants avec hébergement en familles.

ANGLETERRE

- 3 semaines : 1.125 et 1.150 F.
- 4 semaines : 1.350 - 1.400 et 1.425 F.
- 3 semaines en août avec équitation : 1.300 F.

ALLEMAGNE

- 3 semaines : 1.150 et 1.265 F.
- 4 semaines : 1.500 F.
- Séjours subventionnés par O.F.A.J. (3 et 4 semaines). Nous consulter.

U.S.A.

- Du 1^{er} août au 2 septembre : 2.300 F (17 à 25 ans).

CENTRES D'ETE à la montagne pour les 6 à 17 ans

- Juillet ou août : 970 F.

Période du 1^{er} janvier au 25 mars 1973

NAISSANCES

Olivier Gutman - Eric François Fèvre - Iana El Salem - Florence Michèle Ménagé - Agathe Béatrice Milend - Delphine Esther Garson - Alexandre Pissivin - Sandrine Vinat - Franck Olivier Bellanger - Olivier Pierre Maxime Chopitel - Florence Noëlle Aix - Roland Joseph Antoine Rouget - Laurent Marcel Georges Perret - Sandrine Gabrielle Tordjman - Olivier Christian Jean-Yves Delrieu - Alexandra Mira Isabelle Kestic - David Nicolas Bruno Lenne - Ghislain Dreyer - Jérôme Jean Jean-Baptiste Petit - Arnaud Georges Gabriel Choplin - Christophe Yannick Marcel Bader - Karine Hantzperg - Vincent Jean-Michel Nida - Hélène Emilie Demouret - Sébastien Roland Marcel Tinard - Séverine Françoise Evelyne Prioul - Christine Peltier - Alexandra Chaufour - Jean-Marc Schenkel - Carl Emile Maurice Vandekerckhove - Christophe Pierre Bouleau - Guillemette Marie Auric - Fabrice Paul Baillet - Valérie Jeanne-Marie Justin - Isabelle Crosnier - Philippe Arezki Arab - Antoine Marie Laurent Bocchino - Véronique Ringuet - Nadège Roseline Choret - Carine Wahl - Marc Renaud Louis Geronimi - Laurent Michel Geromini - Thomas Pierre Antoine Rouland - Eric Sylvain Lucien Arassus - Siegfried Xavier Samuel Jaffeux - Cédric Hugues Pal Jaffeux - Muriel Portelli - Cyril Ruat - Robert Vega - Mohammed Laminé Coulibaly - Christelle Catherine Massotte - Thierry Fournier - Romain Olivier Angeli - Magali Agnès Gérardine Poirier - Lise Claire Milza - Delphine Magali Stéphanie Peccate - Julien Lucien Michel Saada - Catherine Guiot - Geneviève Martin - Christel Nadège Virginie Mathieu - Renaud Charles Dayen - Alexandre Charles Isaias Palma Salas - Rosa Dos Santos Carreira - Christophe Jérôme Jugeau - Olivier François Metral-Boffod.

MARIAGES

Igor Paul Onnen et Christine Louise Bertin - Alexandre Charles Sender et Irène Yvette Iwazko - Manuel Nunez Lopez et Carmen Perez Lopez - Jean-Claude Christian Urhammer et Isabelle Faimano Manarii - Jules Laurent Clinckemaillie et Odette Andrée Bastiaenssens - Jean-Claude Expert et Jocelyne Josette Yvette Labrit - Robert Bretaud et Sylvie Jeanne Pigot - Jacques Jérôme Couly et Françoise Henriette Hélène Bonnard - Yves Claude André Taralle et Nicole Mouzay - Patrick Louis Joseph Estournet et Danielle Chat - Jean Leroy et Gabrielle Jeanne Hannequin - Jean Marc Baeza et Mathilde Lucienne José Fourquier - Patrick René Jean Billard et Annie Christine Dresel - Gilles Denis Damerose et Françoise Lucienne Marie Kien - Krzysztof Walkowski et Urszula Teresa Szlifirska - Jean-Claude Daniel Gabriel Berny et Dominique Andrée Lagarrigue - Alain Denis

Maurice Rault et Annick Thérèse Marie Chaval - Pierre Guillaume Théodore de Testa et Joëlle Evelyne Douarche - Claude Jacques Joumel et Corinne Maud Verrecchia - Michel Achille Ferdinand Gropelli et Marie-Françoise Marcelle Delage - Lionel Robert Jospin et Elisabeth Marie Dannenmüller.

DECES

Alexandre Emile Marius Besombes - Théophile Collet - Jacqueline Thérèse Germaine Loudous, épouse Colin - Adolphe Désirée Juliette Leguy, épouse Carlon - Louis Lagrange - Lucien Chapelle - Fernand Alphonse Néchal - Germaine Antoinette Schaeffer - Camille Gabriel Paquier - Auguste Ildebert Léon Muet - Marcel Antoine Péguy - Marie Pauline Françoise Adolphe Montazeau - Marguerite Jeanne Blanc, épouse Lacam - Marie Jeanne Roulau, veuve Verdier - Bre - Nicoline Mario, épouse Filippi - Jean Paul Anatole Guet - Jeanne Marie Ozier, veuve Ragon - Sébastien Ripaud - Roger Edouard François Pauchet - Marie Suzanne Naudin, veuve Henry - Alice Adrienne Fraudet - Henri Marcel Jouy - Suzanne Victorine Françoise Graindorge - Robert Angel Robichon - Huguette Valentine Terbiault - Claudine Antoinette Pichon - Fernand Auguste Téron - Léonard François Joseph Boitelle - Jean

Darchy - Léon Martinet - Marie Amélie Chaput, veuve Beyrand - Jeanne Marie Neples, veuve Combourieux - André François Louis Barrioz - Moïse Louis Garnier - Paule Donati, veuve de Casablanca - Raïma Benitah, veuve Tordjman - Marguerite Eugénie Doutrelant, veuve Hereng - Hélène Pauline Emilie Louise Favier, épouse Roquefort - Marguerite Louise Carrive - Edith Le Sur - Joseph Léon Marie Narcisse Ripoché - Lucie Dosne, veuve Lemaître - Marcelle Yvonne Martin, veuve Damiens - Lucine Armande Augustine Chatelain, veuve Albarel.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées, et inhumées au cimetière communal dans leur caveau de famille

Mme Veuve Richard, née Marie Louise Lecalon, décédée le 4 janvier 1973 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) - Mme Veuve Villette, née Germaine Mireux, décédée le 20 janvier 1973 à Paris (14^e) - Mme Veuve Le Guillous, née A. Lefèvre, décédée le 23 janvier 1973 à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) - M. Henri Duboc, décédé à Draveil (Essonne), le 21 février 1973 - Mme Veuve Rard, née L. Cohuet, décédée le 22 février 1973 à Abondan (Eure-et-Loir) - Mme Lisandre Marie, née Bailly, décédée le 4 mars 1973 à Mennecy (Essonne).

Recensement de la 3^e tranche de la classe 1975

Doivent se faire inscrire au cours du mois de juillet 1973 et éventuellement du mois de juin 1973 :

- 1° Les jeunes gens de nationalité française ou sans nationalité, nés entre le 1^{er} juillet 1955 et le 30 septembre 1955 ;
- 2° Tous les hommes de dix-huit à cinquante ans qui auront obtenu ou conservé la nationalité française avant le 1^{er} juillet 1973.

Modalités d'inscription

Les intéressés doivent demander leur inscription ou la faire demander par leurs représentants légaux :

- à la mairie du lieu du domicile de leur père (ou, à défaut, de leur mère ou de leur tuteur), si celui-ci est établi en métropole ;
- à la mairie de leur résidence habituelle si leur père (ou à défaut leur mère ou leur tuteur) est établi sans eux dans un département ou territoire d'outre-mer ou dans un pays étranger.

S'ils sont majeurs, émancipés, mariés, veufs ou divorcés ou s'ils n'ont ni père, ni mère, ni tuteur, ils doivent demander leur inscription à la mairie du lieu de leur domicile personnel.

Ils doivent être munis de l'une des pièces suivantes établissant leur état civil :

- livret de famille de leurs parents ou fiche familiale d'état civil ;
- leur propre livret de famille ou fiche familiale d'état civil, s'ils sont mariés, veufs ou divorcés ;
- à défaut, fiche individuelle d'état civil, extrait d'acte de naissance.

En outre, les hommes appartenant à la catégorie visée au paragraphe 1 ci-dessus doivent remettre ou présenter, selon le cas, l'un des documents suivants (ou une copie) :

- déclaration d'option ou de nationalité enregistrée au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population ;
- décret de naturalisation ou de réintégration ;
- extrait de jugement.

Il est remis à chaque personne recensée un récépissé attestant son inscription sur les listes de recensement.

Nota : il est précisé que les certificats, extraits d'actes d'état civil et toutes pièces que les jeunes gens ont à produire doivent être délivrés sans frais par les autorités qualifiées.

VOTRE CLUB

DE MISE EN CONDITION PHYSIQUE

pour préparer vos vacances
un cadre agréable
des installations modernes...

CULTURE PHYSIQUE adaptée à votre cas personnel

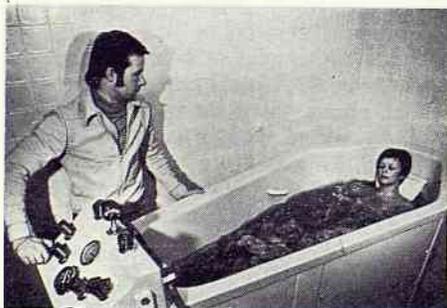
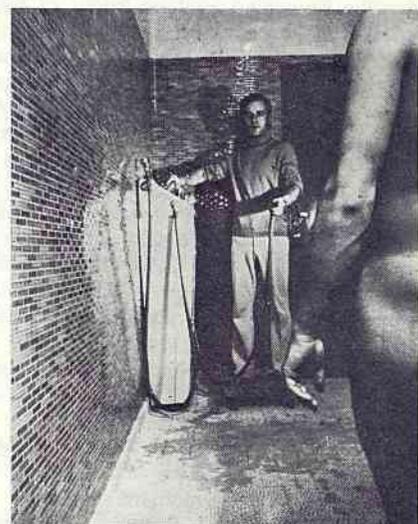
SAUNAS FINLANDAIS élimination des toxines

DOUCHE AU JET cellulite, tonifiant

LE SOLARIUM prépare la peau aux rayons solaires

OXYGENATION avec addition d'algues et fond sonore (vagues et mouettes)

CURE MARINE revitalisation

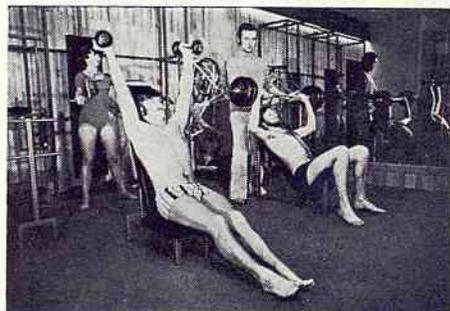


BAIN D'ALGUES VERTES

coupées sur pied au large de Saint-Malo, broyées sur place et garanties pures de tout produit chimique, ces algues fraîches, dont l'odeur de l'air marin breton est caractéristique, sont additionnées au bain.

La baignoire à Turbulo mass-jets va ensuite masser votre corps en profondeur.

unique dans votre région...



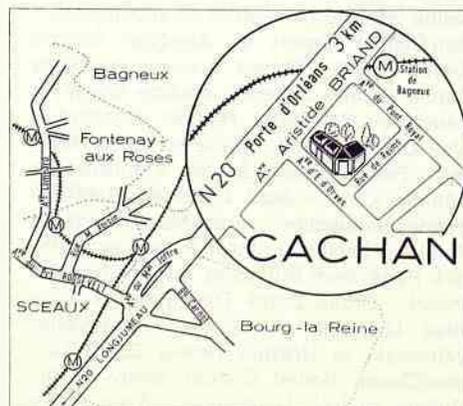
centre de remise en forme

10, avenue d'Estienne-d'Orves
à 50 mètres du métro « Bagneux » (N. 20)

94230 CACHAN
☎ 656-23-72

Heures d'ouverture : Tous les jours de 10 h à 13 h 30 et 15 h à 21 h
Samedi sur rendez-vous

M. et Mme GERNOT vous attendent pour vous faire visiter leurs installations et répondre à tous les problèmes qui vous préoccupent.



Service de garde des médecins

Du mardi 1^{er} mai au dimanche 24 juin 1973

Mai

Mardi 1^{er} mai :	Dr MOUROT, 5 et 7, av. des Quatre-Chemins	350-17-36
Dimanche 6 mai :	Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702-65-48
Dimanche 13 mai :	Dr RENAULT, 112 bis, rue Houdan	702-19-93
Dimanche 20 mai :	Dr BESNARD, 46, av. du Président-Roosevelt	702-02-45
Dimanche 27 mai :	Dr BLANC, 81, rue Houdan	702-17-28
Jeudi 31 mai :	Dr BOUIN, 101, rue Houdan	702-40-46

Juin

Dimanche 3 juin :	Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau	702-38-38
Dimanche 10 juin :	Dr LE VAN GUYEN, 31, rue du Docteur-Roux	660-81-31
Lundi 11 juin :	Dr MOUROT, 5 et 7, av. des Quatre-Chemins	350-17-36
Dimanche 17 juin :	Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702-65-48
Dimanche 24 juin :	Dr RENAULT, 112 bis, rue Houdan	702-19-93

CLINIQUE DES HAUTS-DE-SEINE

17, av. du Bois

CHATENAY-MALABRY - 92

- Dialyse Reinal
- Chirurgie générale
- Médecine
- Electro-radiologie
- Analyse médicale
- Kinésithérapie - Massage

Tél. 660-01-23

(six lignes groupées)

Service des urgences et
ambulances assuré jour et nuit

CLINIQUE CONVENTIONNEE AVEC SECURITE SOCIALE ET MUTUELLES

Centre de Balnéothérapie de BOURG-LA-REINE

Agréé Sécurité Sociale - Conventonné tiers payant M.G.E.N. - Mutuelles - R.A.T.P.

PISCINE AGREEE — CHAUFFEE ET TRAITEE

- Rééducation fonctionnelle et massages en grande piscine chauffée.
- Lances au jet à température et pression variables - Jet carbo-gazeux .
- Piscine d'évolution de grands handicapés.
- Cures thalassothérapeutiques - Hydrothérapie rhumatismale.
- Massothérapie chinoise - RELAXATION - YOGA.
- Gymnastique médicale infantile, correctrice et orthopédique.
- Boues et électricité médicales.
- Traitements spéciaux cellulite au jet - Ionothérapie.
- Gymnastique en groupe.

Kinésithérapeutes rééducateurs
diplômés d'Etat
Sur rendez-vous et à domicile

159, avenue du Général-Leclerc
(Nationale 20)

92 - BOURG-LA-REINE
Tél. : 350.63.79

radio

TOUTES DISTANCES

SANTE
CONFORT
SERVICE

NUIT
et
JOUR

AMBULANCES MUNICIPALES
736.69.22



Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

175, rue de la Porte-de-Trivaux ~ CLAMART

E. BARBANCE

Chantiers et bureau : 9, pl. Général-de-Gaulle, Fontenay-aux-Roses. Tél. : 702-11-45.

Bureau de commandes : 35, rue Houdan, Sceaux. Tél. : 702-14-34.

BOIS
CHARBON
MAZOUT

Jerricans - Bidons
Camions citernes
(Volupcompteurs)

AGENCE « SCEAUX - PARC »

Conseiller immobilier agréé S.N.P.I. et F.F.P.I.C.
60 bls, av. Franklin-Roosevelt (près Eglise) - 92-SCEAUX
Tél. : 350-34-14 et 660-15-72
Promotion - Location - Gérance - Lotissements

MIROITERIE 102

DJIAN Raymond
Vitrerie détail

La glace et le verre dans toutes leurs applications

Ateliers et bureaux :

102, avenue Aristide-Briand - ANTONY - 666-09-66

BOUTIQUE D'EXPOSITION

ARTICLES DE CADEAUX
ENCADREMENTS ET MEUBLES DE STYLE

Dépositaire : CHRISTOFLE

29, avenue Aristide-Briand

Entreprise JARROIR et ses Fils

S.A. au capital de 260.000 F

Concessionnaire des CHEMINEES " SUPERFIRE "
DECORATIONS PREFABRIQUEES & SUR PLANS

Magasin d'Exposition et bureaux :
2, rue des Ecoles - 92-SCEAUX
Téléphone : 702-01-95 et 660-54-27

ALAIN GAIMARD - MARCEL CISINSKI KINÉSITHÉRAPEUTES

diplômés d'état

—◆—
MASSAGES
REEDUCATION
GYMNASTIQUE MEDICALE
ELECTROTHERAPIE
BOUES VOLCANIQUES
—◆—

Cabinet : 15, rue des Paradis ☎ 660-31-15
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

TOUS SOINS A DOMICILE

CLINIQUE DE L'HAY-LES-ROSES

CHIRURGIE GENERALE ET SPECIALISEE

ORTHOPEDIE - ACCOUCHEMENT
GYNECOLOGIE · RADIOLOGIE
REEDUCATION FONCTIONNELLE

15, rue des Tournelles - Tél. : 702-85-50
94240-L'HAY-LES-ROSES

Clinique des Vallées

6, rue des Vallées 92290-CHATENAY-MALABRY

- maternité
- chirurgie gynécologique
- radiologie
- laboratoire d'analyses
- kinésithérapie

☎ 702-63-77 +
350-22-00

METRO : Ligne de Sceaux, Stations : Robinson ou Sceaux
AUTOBUS : 194-198. Stations - Petit-Châtenay ou Mairie
de Châtenay.
179. Station : Les Vallées.

Clinique du Bois de Verrières

66, rue du Colonel-Fabien 92160-ANTONY

- chirurgie générale
- chirurgie des enfants
- chirurgie digestive
- urologie
- orthopédie
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses

☎ 666-04-72

METRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony
AUTOBUS : 196. Stations : F.-Molé ou J.-Périn.
179. Station : Sully-Prud'homme.

Cliniques placées sous la même Direction, conventionnées avec S.S. et principales Mutuelles

Service de garde des pharmaciens

Du mardi 1^{er} mai au dimanche 24 juin 1973

Mai

Juin

Mardi 1^{er} mai :

Mlle WEBER, 7, av. des Quatre-Chemins 702-16-12

Dimanche 6 mai :

M. VARIN, 45, rue Houdan 702-00-91

Dimanche 13 mai :

M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 702-10-59

Dimanche 20 mai :

Mme MATHA, 144 bis, av. du Général-Leclerc 350-03-00

Dimanche 27 mai :

Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 702-00-76

Jeudi 31 mai :

Mme LAVERDET, 106, rue Houdan 702-00-62

Dimanche 3 juin :

Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Dimanche 10 juin :

Mlle WEBER, 7, av. des Quatre-Chemins 702-16-12

Lundi 11 juin :

Mlle WEBER, 7, av. des Quatre-Chemins 702-16-12

Dimanche 17 juin :

M. VARIN, 45, rue Houdan 702-00-91

Dimanche 24 juin :

M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 702-10-59

MASSAGES, REEDUCATION, GYMNASTIQUE MEDICALE, GYMNASTIQUE DE GROUPE,
HYDROTHERAPIE, INFIRMIERE, PEDICURIE, SAUNA, PODOLOGIE, ELECTROTHERAPIE

Centre Médical de Rééducation Fonctionnelle

Mrs. CHEVALIER-CHAUMARD-PARADIS

Conventionné par les Mutuelles des Fonctionnaires et

Agents de l'Etat — M.G.E.N. — P.T.T. — ARMEE...

10, boul. de la République / Fontenay-aux-Roses

☎ 350-61-05

Clinique Chirurgicale de l'Assomption

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie - Traumatologie - Radiologie

Chirurgie des artères - Maladies de l'appareil digestif - O.R.L. - Laboratoire d'analyses

24, avenue Victor-Hugo ~ 92 - BOURG-LA-REINE

Face le Lycée Lakanal

☎ 702-07-99

350-18-40 +

Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. - Mutuelles

Clinique Taboise

MAISON DE RETRAITE ET DE REPOS

Personnes semi-valides - Aveugles

Soins - Régimes - Surveillance médicale assurés

AU CALME, DANS UN CADRE DE VERDURE

3, rue Taboise ~ 92140 CLAMART

☎ 642.30.45



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER AGRÉÉ

153, av. du Général-Leclerc - 92-BOURG-LA-REINE
☎ 660-44-66

Constructions traditionnelles de maisons individuelles

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS
NEUVES



Caisse garantie
F N A I M

SCEAUX - ROBINSON

Luxeux appt nf LIV. DBLE, loggia, 3 ch., 2 bns, 2 w.-c., gde cuis. équipée, calme, verdure. 295.000 F.

SCEAUX CHATEAU

Beau LIV, balc., 4 ch., hall, gd cft, imm. récent, gd stg, beau parc. Except. : 215.000 + 13.000 C.F. Crédit 20 ans.

BOURG-LA-REINE CENTRE

B. LIV. DBLE, balc., 2 ch., entrée, gd cft, imm. récent, bon stg, asc., box compris : 165.000 F, longs crédits.

SCEAUX CENTRE

Beau séjour, balc., 3 ch., gd cft, imm. récent, bon stg, asc., garage poss. : 163.000 F. Longs crédits.

SCEAUX CENTRE RESIDENTIEL

Très beau liv. ouest, hall, 2 ch., ch. cent. radiat., pt imm. nf gd stg, 2^e et dernier étage : 137.000 + 20.000 C.F. Longs crédits.

FONTENAY-AUX-ROSES

Très beau LIV. DBLE, 2 CH., hall, dressing room, gde cuis., s.-de-bains, pt imm. récent pierre de taille, verd : 162.000 F. Longs crédits.

BOURG-LA-REINE RESIDENTIEL

Charm. pav. crépi impeccable, séjour, 3 ch., gdes cuis. et s.-de-bns + s. d'eau ss-sol complet + garage, très beau jardin 300 m². Exceptionnel : 230.000 F.

BOURG-LA-REINE METRO
Résidentiel, TRES BEAU PAV. sur ss-sol, garage, LIV. DBLE, 3 ch., cuis., s.-de-bns, agréable jdin. URGENT : 255.000 F. Longs crédits.

FACE PARC DE SCEAUX
Belle villa récente, LIVING DBLE, cheminée, balc., 3 ch., gd cft, garage merc., jdin 400 m². 310.000 francs. Longs crédits.

L'HAY-LES-ROSES RESIDENTIEL

Beau PAV. crépi impeccable, LIV. DBLE, bureau, 3 ch., 2 bns, cuis. moderne, ss-sol, garage, charm. jdin. 255.000 francs. Longs crédits.

ANTONY METRO CENTRE

Rue calme résidentielle, beau pav. crépi, LIV. DBLE + 4 ch., gd cft, ss-sol, garage, charm. jdin 320 m². 270.000 F. Longs crédits.

PARC DE SCEAUX

Splendide propriété. Prix élevé justifié.

POMPES FUNEBRES



71, rue Houdan
SCEAUX
Tél. 702 03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

**Dans les moments difficiles P.F.G.
votre conseiller pour toute la France**

Petites annonces

IMMOBILIER

A SCEAUX, Résid. prox. métro. Part. vd appt 3 pces tt confort. URGENT. Tél. ROB 49-80.

CH. 2 pièces cuis., salle de bain, environs SCEAUX. Tél. 742-17-80, poste 206 (heures de bureau).

Louera à pers., nourrie, chamb. tt conf. sans cuisine dans villa, préférence infirmière. Tél. 702-98-24, M. BELLIARD.

DIVERS

A Vendre landeau-poussette pour jumeaux. Tél. 660-28-00.

A vd. caus. retraite Droguerie, cadeaux, parfum., jouets, cent. comm. imp. Bon chif. aff. Tél. 965-66-97.

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 3 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites; elles ne peuvent toutefois dépasser 5 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

B.M.I. — SCEAUX

Insertion gratuite - Insertion payante (Rayer la mention qui ne convient pas)

ANNONCE

Texte :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

A découper et à adresser à DIEP
37, rue de Châteaudun, 75009 Paris

Date :

Signature

elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23

Votre moteur chauffe, faites-le détartrer avec

La machine spéciale LAV'RA'MON

Ets ORTIN

Anciennement GELIN

Tapiserie - Literie - Décoration - Moderne - Style

REFECTIONS

SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNEE

15, avenue Georges-Clemenceau - 92-SCEAUX

Tél. : 702-17-67



B. COMBETTE Agent général

Diplômé E.N.A.

31 bis, av. de Robinson

92290-CHATENAY-MALABRY

Tél. 702-16-63

La Hutte

ANTONY massy SPORTS

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING

LOCATION SKIS - CHAUSSURES

TENNIS EQUITATION

31, avenue de la Division-Leclerc

92-ANTONY

Tél. : 666-02-13

TÉLÉ-BLAGIS

Centre commercial des Blagis

(Terminus autobus 188)

92-SCEAUX

Tél. 350-15-00

Dépositaire officiel : PHILIPS

PATHE MARCONI

CONTINENTAL-EDISON - BRANDT

CALOR - MOULINEX - KRUPS

TORNADO, etc.

Service après-vente assuré par nos techniciens

SIREINE AUTOMOBILE

VOTRE
CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT

Exposition permanente voitures neuves et d'occasion

MECANIQUE

TOLERIE

PEINTURE EN CABINE

STATION-SERVICE

LAVAGE RAPIDE

4000 M² à votre service

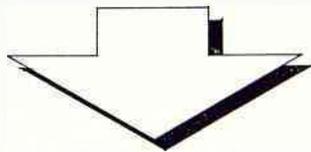


12 à 14, avenue du Général-Leclerc - nationale 20 — 92 340 BOURG-LA-REINE

☎ 350-48-40



MULTI-SCEAUX

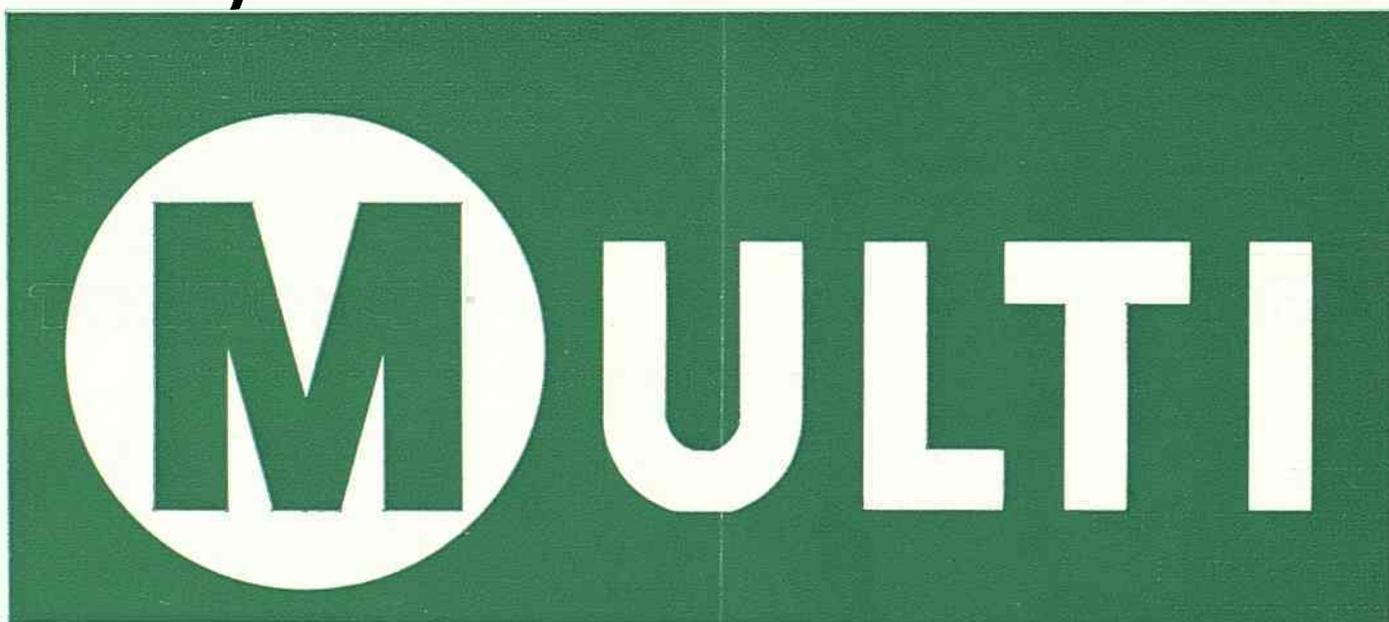


PARKING

Rue Eugène Maison à SCEAUX



du rayon au coffre de votre auto!



SCEAUX

153, RUE HOUDAN
(GARE SCEAUX-ROBINSON)



RUE
EUGENE MAISON

PLESSIS ROBINSON

PLACE DE LA LIBERATION



DEVANT
LE MAGASIN

BAGNEUX

16 AV. LOUIS PASTEUR



DERRIERE
LE MAGASIN